

# SCEAUX

*bulletin municipal d'information*

LA TRADITION  
FÉLIBRÉENNE DE SCEAUX



# SIREINE AUTOMOBILE

PEUGEOT 104  
5 portes



CONCESSIONNAIRE  
**PEUGEOT**

Exposition permanente de véhicules neufs et d'occasion  
Service après-vente assuré

12 et 14, av. du Général-Leclerc (Nationale 20) 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 664.15.03

## COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

PAVILLONS  
RÉNOVATION CUISINE  
SALLE DE BAIN

CHAUFFAGE  
MAZOUT  
GAZ

COUVERTURE  
Spécialité Ardoise

Dépannage dans les 24 heures

**C. DELAHAIS**

1, rue Robert-Marchand  
92260 Fontenay-aux-Roses

☎ 660.72.51

## ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS

PLANTATIONS - DÉCORATIONS - CRÉATIONS DE TERRASSES

**Claude  
POPOWSKI**

5, rue J.-P. Laurens - FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.74.98



## exposition ~ vente CARRELAGE ~ MOSAIQUE ~ FAIENCE

\* magasin SPECIALISE \*

vente aux professionnels et particuliers

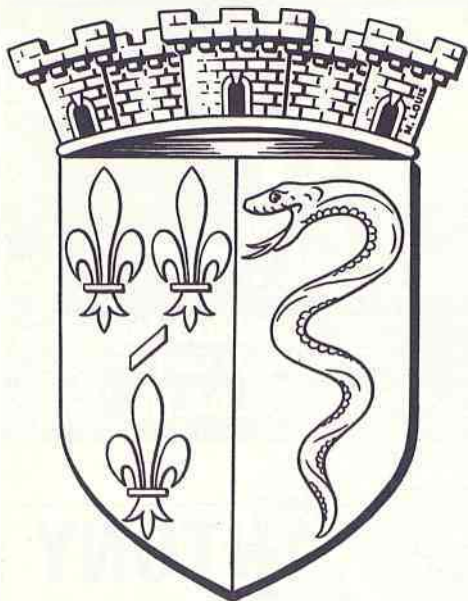
rustique ~ classique ~ moderne ~ style

**denis ledoux**

29, rue LEDRU-ROLLIN  
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

TEL : 660-68-03

remise de 5% sur présentation de cette annonce.



## SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION

**19<sup>e</sup> année – N° 81**  
**Mars-Avril 1978**

### Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX  
Tél. 661.29.50

**Administration**  
**Publicité**  
**Petites annonces**

**SEBMIS**

Société d'Édition du Bulletin Municipal  
d'Information de Sceaux

*Association déclarée  
régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX  
Tél. : 661.29.50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »  
6 bis, rue Denis-Papin  
92600 ASNIERES

ÉDITORIAL : la Journée de l'Europe .....	3
FÊTES DE SCEAUX 1978 .....	7
LA TRADITION FÉLIBRÉENNE DE SCEAUX .....	8
LE JARDIN DES FÉLIBRES .....	11
LES « GRANDS HOMMES » DU JARDIN DES FÉLIBRES .....	14
UN BUDGET POUR UNE POLITIQUE .....	17
LE VIEUX SCEAUX : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC .....	20
LA LIGNE DE SCEAUX À CHATELET : UNE ÉTAPE DANS L'INTERCONNEXION	22
<b>ACTION SOCIALE</b>	
Budget municipal : priorité à l'action sociale .....	25
Depuis le 28 mars, la nouvelle halte-garderie est ouverte .....	25
Cinq années d'activités au Centre d'Information féminin des Hauts-de-Seine .....	26
Caisse d'Allocations Familiales de la Région parisienne : le complément familial .....	26
Journées du Sang .....	26
Centre médico-psychologique .....	26
Association de la médecine d'urgence des Hauts-de-Seine .....	27
Session de formation de directeur de centres de vacances et de loisirs .....	27
Association des paralysés de France .....	27
<b>INAUGURATION DU COLLÈGE FONTENAISIEN DU TROISIÈME ÂGE .....</b>	<b>28</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Les Gémeaux .....	29
Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux .....	29
Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux .....	29
Les Artistes Scéens .....	29
Initiation artistique de Sceaux et du Val-de-Bievre .....	29
2 <sup>e</sup> Fête des Blagis : 20/21 mai .....	30
C.E.R.F. : Aumônerie des lycées de Sceaux .....	32
Centre Scéen des Amitiés Internationales .....	33
Groupe d'Études d'Urbanisme des Habitants de Sceaux .....	34
Groupe Scéen pour la Participation Locale .....	35
La Boule Scéenne .....	35
<b>UN GRAND SERVITEUR DE LA COMMUNE S'EN VA .....</b>	<b>36</b>
<b>LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DANS LA 12<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE .....</b>	<b>37</b>
<b>SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS .....</b>	<b>39</b>
<b>PETITES ANNONCES .....</b>	<b>40</b>

**STUDIO - SUD**

Reportages photographiques

☎ 661.04.85

Toutes assurances  
**CABINET ROBERT**

Incendie - Accidents - Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan  
 (Près de Multi-Sceaux)  
 ☎ 660.17.45 +

**92330 SCEAUX**

33, rue Houdan  
 (Quartier du Centre)  
 ☎ 702.04.85

**MIROITERIE 102**

Ateliers et bureaux  
 102, avenue Aristide-Briand  
 Tél. : 666.09.66 - 237.23.10  
 Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements

Raymond  
 DJIAN

**ISOBAIE**

**ANTONY**

Magasin d'exposition  
 29, avenue Aristide-Briand  
 Grand choix de cadeaux  
 Dépositaire CHRISTOFLE



**MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE  
 BOIS DÉTAIL**

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

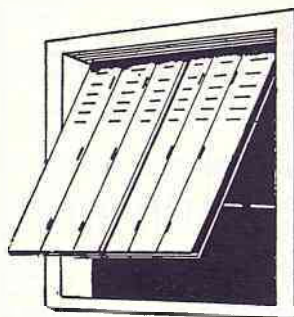
Aménagement et transformation d'appartements,  
 de locaux industriels et publics

**Ets CHATEAU**

☎ 661.01.25

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX

**Ets BASSEREAU**



Fabrique - Pose  
 Entretien et répare

STORES TOILES  
 VENITIENS  
 TOUTES FERMETURES

3, rue des Coudrais  
 92330 SCEAUX  
 ☎ 660-15-99

**SPECIALISTES  
 TELEVISION COULEUR**

agrés

PHILIPS - RADIOLA  
 PATHE-MARCONI  
 BARCO

**TÉLÉ-BLAGIS**

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS  
 92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE

agrés DUAL - SCOTT - PRINZ - PHILIPS - RADIOLA

SERVICE APRÈS-VENTE EFFECTUÉ PAR NOS TECHNICIENS

**INSTALLATEURS  
 MENAGISTES**

VEDETTE - BRANDT  
 MIELE - PHILIPS  
 RADIOLA - THERMOR



**CODEC SERVICE Sté SERRON**

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661.03.55

Livraisons à domicile - Parking privé - Ouvert le dimanche matin



Stuaro Sud

## La Journée de l'Europe

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux,

Conseiller général des Hauts-de-Seine, Conseiller régional d'Ile-de-France

La date du 5 mai, jour anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, première née des institutions politiques de l'Union européenne, a été choisie en 1964 par les gouvernements des dix-sept états membres de ce Conseil pour être la « Journée de l'Europe ». Et tous les ans, les autorités de la Communauté Économique Européenne ainsi que les dirigeants du Mouvement Européen et du Conseil des Communes d'Europe invitent les municipalités et les citoyens des pays européens à célébrer cette « Fête de l'Europe unie ». C'est pourquoi vous verrez le 5 mai sur nos bâtiments publics le drapeau bleu avec la couronne d'étoiles d'or à côté des couleurs nationales.

## Pourquoi l'Europe unie ?

Croire à la nécessité de l'unification de l'Europe occidentale, considérer cette unification comme une condition du maintien de la paix et de la liberté ainsi que du progrès économique, social et culturel, ce n'est pas de l'exaltation sentimentale, ni une rêverie romanesque, mais la conséquence d'une vue très réaliste de la situation internationale. L'expérience de tous les jours nous apporte en effet la preuve qu'aucun des pays de l'Europe occidentale, qui ont été si puissants dans le passé et qui ont tant fait pour le progrès de la civilisation, n'est plus en mesure d'assurer seul sa sécurité, ni de résoudre dans le cadre national ses problèmes économiques et sociaux essentiels. En face de géants comme les U.S.A. et l'U.R.S.S. (pour ne nommer que ceux-là), nos pays risquent de subir le sort des Curiaces, s'ils ne parviennent pas à s'unir assez étroitement pour pouvoir mener une politique commune et « parler aux autres puissances d'une seule voix ».

Devant la contrainte des réalités, il est temps de mettre fin à la logomachie des partisans et des adversaires de la supranationalité. Accuser les partisans de l'unification de l'Europe de ne pas assez aimer la France et d'accepter la domination économique des U.S.A. est aussi puéril que de soupçonner ceux qui insistent sur les risques et les inconvénients de cette unification de se résigner à l'hégémonie soviétique. Tous les Français, sauf quelques rares écervelés ou vendus, veulent sincèrement sauvegarder au maximum l'indépendance et la grandeur de leur pays. Le choix que nous avons à faire n'est malheureusement pas entre une France parfaitement indépendante et son intégration dans une communauté politique européenne, mais entre une France isolée, très dépendante de beaucoup d'autres pays et une Europe progressivement organisée, puissante, et dans laquelle la France aura la place et l'influence auxquelles elle a droit.

L'Europe ne doit et ne peut se faire que dans le respect de la diversité des pays et de leur indépendance pour toutes les décisions qui intéressent la vie de la nation et qui peuvent être utilement prises dans le cadre national.

Ne perdons jamais de vue que la société humaine est formée de communautés superposées et plus ou moins hiérarchisées : à la base, la communauté municipale, responsable au premier chef des équipements et des services qui concernent la vie quotidienne des citoyens ; au-dessus, une ou plusieurs communautés régionales, compétentes pour toutes les affaires qui dépassent la sphère et les possibilités des communes sans être principalement et directement d'intérêt et d'importance nationales ; au-dessus, encore, la communauté nationale, dont les gouvernants prennent souverainement toutes les décisions qui intéressent le pays tout entier, dans la mesure évidemment où il s'agit de problèmes qui peuvent trouver une solution dans le cadre national ; enfin, au-dessus de la communauté nationale, il y a la communauté internationale, de même qu'en dehors des problèmes nationaux, il y a ceux, de plus en plus nombreux, qui exigent une réglementation ou des accords internationaux.

## Le Passé - Le Présent



Copies de meubles  
de styles en bois  
fruitier et de placage  
Lustrerie - Literie  
Objets d'Art, Cadeaux  
Achats d'Ancien...

**198, rue Houdan  
92330 SCEAUX**

☎ 660.12.94



Depuis quinze années  
**LA GLORIETTE**  
est dans la vieille ville

POUR LA FÊTE DES MÈRES  
vous serez conseillé, aidé pour tous vos  
cadeaux, vos abat-jour, vos encadrements  
personnalisés

PRENEZ LE TEMPS D'AIMER LES OBJETS

**4, rue Florian 92330 SCEAUX ☎ 350.46.10**

**PEINTURES  
PAPIERS PEINTS  
QUINCAILLERIE**

## moquette/décors

location de shampooineuses à moquettes  
*Venez comparer nos prix !*

**10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX - ☎ 702.04.86**

**PARQUETS  
VITRIFICATION  
SOLS PLASTIQUES  
MOQUETTES**

**E. KHANH  
THÉORÈME**

**Galathee**

*Prêt-à-porter de style*

Place de l'Église - SCEAUX

**G. MEMMI  
ARA**

☎ 660.82.10

**Ginestet**

**CHEMISERIE  
NOUVEAUTÉS**

47, rue Houdan 92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

**PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE**  
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



**entreprise PRIEZ**

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves  
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-24-40 et 24-41

**GRATUITEMENT**  
Prêt à notre clientèle  
de décoller  
et tables à coller

**La Maison  
SOULIER**

Spécialiste  
Papiers peints - Peintures  
Revêtements de sol  
Bricolage - Clés minute

*Est heureuse de vous annoncer  
sa réinstallation*

**16, place  
du Général-de-Gaule**  
(anciennement place Voltaire)  
**92330 SCEAUX - Tél. 660.23.70**

*Ses conseils vous guideront  
dans la décoration de votre intérieur*

**entreprise Valladon**

Maçonnerie - Carrelage - Couverture  
Chauffage - Plomberie  
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

## ÉDITORIAL : La Journée de l'Europe

L'institution d'un gouvernement mondial, qui, seul, permettrait d'assurer efficacement la paix entre les nations et de substituer aux rivalités économiques, génératrices de gaspillages et de misère, une coopération constructive, est malheureusement encore un rêve irréaliste. Il faut commencer modestement par organiser la communauté internationale par zones, compte tenu des degrés de solidarité qui existent entre les pays. Et personne ne peut nier qu'aujourd'hui les pays de l'Europe occidentale sont si étroitement solidaires que si l'un d'eux est obligé de réduire ses importations ou de modifier sa politique monétaire, il occasionne des difficultés à tous les autres.

### Quelle Europe ?

Mais qu'est-ce, au juste, que l'Europe de la Communauté Économique Européenne ? Ce n'est ni une notion géographique, ni une formation historique. C'est une association d'états qui ont conscience d'avoir une civilisation semblable, une volonté commune de liberté, de démocratie et de progrès social et des intérêts étroitement liés. Une comparaison permettra, je crois, de mieux comprendre la véritable nature de la Communauté Européenne : qu'ont fait les petits exploitants agricoles, lorsqu'ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient plus, isolément, résoudre leurs problèmes de production et de commercialisation ? Ils ont constitué des coopératives. Eh bien ! la Communauté Européenne du Traité de Rome, c'est une coopérative d'états, constituée en tenant compte de l'importance respective de chacun des pays qui en font partie.

La construction de l'Europe unie est une expérience assez unique dans l'histoire de l'humanité, parce qu'elle n'est aucunement à base de conquêtes et de volontés d'hégémonie. C'est une construction entièrement libre et volontaire. C'est d'ailleurs pourquoi elle progresse si lentement. Mais elle progresse ! Un nouveau pas, très important, sera fait l'an prochain avec l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen.

En contemplant le chemin parcouru depuis 1957, on peut avoir la réaction du pessimiste et se dire que « *la bouteille est encore à moitié vide* ». Mais en se rappelant l'état des esprits à la fin d'une guerre qui avait été le comble de l'horreur après des siècles de luttes fratricides, on devrait être plutôt heureux de constater « *que la bouteille est déjà à moitié pleine* » !

Les Scéens peuvent d'ailleurs légitimement se louer d'avoir apporté leur contribution à la formation de l'Europe des peuples, grâce aux innombrables échanges auxquels ils ont participé dans le cadre des jumelages de Sceaux avec Brühl et avec Royal Leamington Spa.

Célébrons donc avec conviction et espoir la « *Journée de l'Europe* ».

E. GULDNER

## AMÉNAGEMENT DE L'ILOT CHARAIRE EXPOSITION

*En décembre 1976, une première maquette du projet d'aménagement de l'Ilot Charaire était présentée dans le hall de la Mairie*

*Les observations recueillies alors ont conduit à apporter au projet de nombreuses modifications*

**PLANS ET MAQUETTE  
SONT DE NOUVEAU EXPOSÉS  
À LA MAIRIE**

**DU 22 AVRIL AU 20 MAI 1978**

**LUNDI, DE 13 H 30 À 17 H 45,  
MARDI À VENDREDI, DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 45,  
SAMEDI, DE 8 H 30 À 12 H**

*Tous les Scéens sont conviés à venir les examiner et à faire part de leur avis et de leurs suggestions pour que la réalisation corresponde le mieux possible aux besoins et aux désirs des habitants de notre ville*

S.

A.

D.



**137, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 660.03.94**

**L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE, DÉCORATEURS A.E.E.B.**

**Canapés - Bibliothèques - Tapisserie - Tenture murale**

NOUVEAU A SCEAUX

**PEROMAT**

**FOURNITURES  
POUR PEINTRES  
GROS ET DÉTAIL**

**18, avenue Jean-Perrin - SCEAUX — 660.27.97**

**Papiers vinyles de classe  
Revêtements muraux textiles  
NOUVELLE COLLECTION 78/79**



**REVÊTEMENTS MURAUX  
STOREYS**

**Stationnement facile**



# FÊTES DE SCEAUX 1978

● Du 7 au 20 juin, au Jardin de la Ménagerie, le chapiteau du Comité des Fêtes : un centre d'animation original.

● Les 10 et 11 juin : deux journées sportives.

● Les 17 et 18 juin : un nouvel élan pour la tradition félibréenne de Sceaux avec la célébration solennelle du centenaire de la première Félibrée.



Studio Sud

## Le chapiteau

Pour des raisons d'ordre météorologique à l'origine, le Comité Municipal des Fêtes avait envisagé, bien avant que son programme 1978 n'ait été arrêté, de faire monter un chapiteau au Jardin de la Ménagerie (dans la « prairie »). L'élaboration dudit programme l'ayant conforté dans ce projet en raison de la nécessité de disposer d'un lieu couvert, il fut décidé de louer le chapiteau pour une quinzaine de jours et de le mettre à la disposition des associations de Sceaux qui le souhaiteraient, en dehors des quatre journées de fêtes proprement dites.

Et c'est ainsi qu'entre le 7 et le 20 juin prochain, le chapiteau du Comité des Fêtes deviendra un centre d'animation original grâce aux Amis de la Musique du Canton de Sceaux, à l'Animathèque-M.J.C., à « Protection et Renouveau », aux Amis des orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth, au Musée de l'Île-de-France et aux Gémeaux ; musique, théâtre, variétés, folklore, fête ou gala de fin d'année y alterneront dans un cadre inhabituel et un tant soit peu expérimental.

## Le Sport en fête

Pour la troisième fois en quatre ans, le Comité des Fêtes va organiser deux journées de promotion du Sport au cours desquelles basket-ball, boules lyonnaises, danse, escrime, gymnastique et judo seront présentés tels qu'ils sont pratiqués dans notre Ville. Et puis le cyclisme sera à nouveau particulièrement à l'honneur : au classique « Prix de la Ville de Sceaux », réservé aux coureurs licenciés, s'ajouteront, comme l'année dernière, des épreuves ouvertes à tous. Enfin, et pour la première fois, la planche à roulettes (qu'il est bien difficile de ne pas appeler « skate-board ») trouvera droit de cité ailleurs que sur les trottoirs pour des démonstrations et une compétition ouverte à tous.

## Le centenaire de la Félibrée

Qu'est-ce qu'une Félibrée, qu'est-ce que la tradition félibréenne de Sceaux, quelles gloires sont célébrées au Jardin des Félibres ? Autant de questions qui trouvent des réponses très complètes dans les trois articles que signent, dans ce bulletin, M. Jacques LOUBIÈRE, Président des Amis de la langue d'Oc, M. Georges POISSON, Conservateur en chef du Musée de l'Île-de-France et Conservateur du Jardin des Félibres, et M. Jacques MOURGUES, de l'Association des Méridionaux de Sceaux.

Mais avant même de les lire, sachez que la Municipalité a décidé de donner le plus vif éclat à la célébration du centenaire de la première Félibrée de Sceaux ; cérémonies et fêtes traditionnelles se dérouleront pendant deux jours sur un rythme soutenu :

● le samedi 17 juin toute la journée avec une animation de rues (groupes folkloriques, théâtre, promenade de la Tarasque, etc...), et en soirée, sous le chapiteau, un spectacle de variétés réunissant le chanteur provençal Guy BONNET et Marcel AMONT ;

● le dimanche 18 juin avec :

– d'une part, les manifestations officielles : accueil des Méridionaux de Paris par la Municipalité à la Gare de Sceaux, cortège, Félibrée proprement dite présidée par M. André CHAMSON, de l'Académie française, messe en langue d'Oc, hommage des Félibres à Joseph Loubet et Léon Ancely au cimetière communal ;

– d'autre part, les festivités populaires : animation par les groupes folkloriques, buffet sous le chapiteau, joutes sétoises sur le grand canal ou le bassin de l'octogone du Parc de Sceaux, bal de clôture au Jardin de la Ménagerie.

Avec ce programme, Sceaux va véritablement se mettre pendant quelques jours à l'heure du Midi. Les méridionaux de notre Ville (comme ceux qui, alertés par les associations régionalistes, afflueront de toute la région parisienne) ne voudront rien manquer de cette évocation du pays natal. Mais les « étrangers » ne seront pas en reste tant l'atmosphère devrait leur rappeler de bons souvenirs ou leur donner un avant-goût des vacances.

**Jean-Louis OHEIX**  
Maire adjoint  
Président du Comité Municipal des Fêtes

# LA TRADITION FÉLIBRÉENNE

Depuis cent ans, les fêtes annuelles de Sceaux font une large place à la langue d'OC, à ceux qui l'aiment, à ceux qui la parlent, à ceux pour qui elle est, non point le symbole de temps révolus, mais au contraire celui de la pérennité d'une civilisation qui, à travers d'incontestables et tragiques vicissitudes, est aujourd'hui plus vivante et plus riche qu'elle ne l'a jamais été.

Comment cette petite ville d'Ile-de-France a-t-elle pu devenir Cité Félibréenne ?

C'est ce que nous allons dire en quelques mots.

Et, pour cela, nous laissons tout d'abord la parole à Paul Arène : un certain jour de 1878... « Nous étions partis, Valéry Vernier et

*moi, pour Châtenay, où est né Voltaire. Nous allions y fêter la mémoire du célèbre philosophe, lorsque, comme aujourd'hui, l'envie nous prit d'aller nous promener dans les environs.*

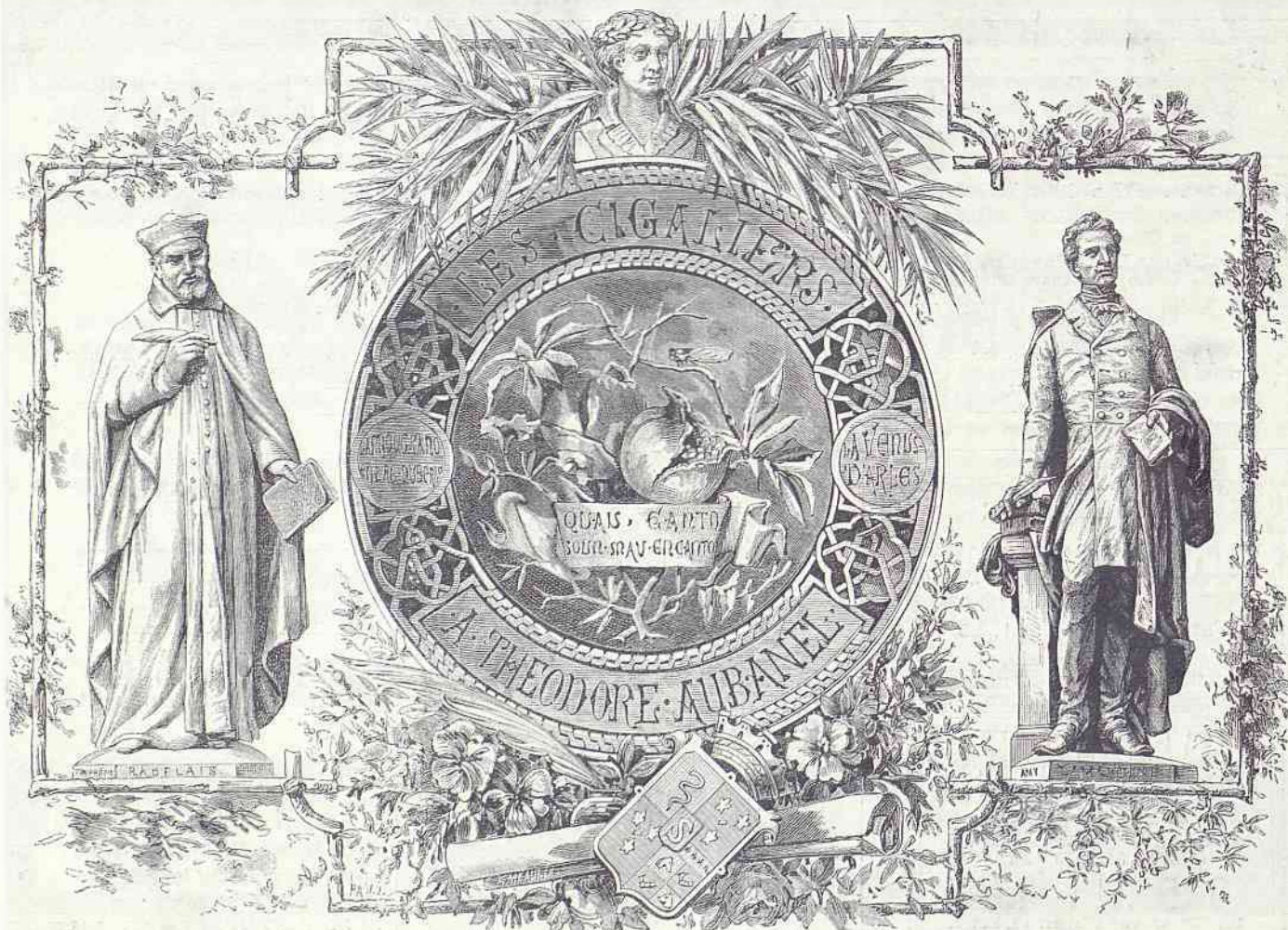
*Arrivés à Sceaux, nous vîmes, adossé à l'église, le monument simple et gracieux que vous connaissez, portant cette inscription : « Ici repose Florian, homme de lettres ». En revenant à Châtenay, une idée de compassion se dressa dans notre esprit et, le soir, tandis que nos amis toastaient en l'honneur de Voltaire, sans le moindre respect pour la propriété, nous volâmes deux lanternes vénitiennes au parrain pour les apporter au filleul. Depuis, ayant su que Florian était un méridional, nous voulûmes lui faire une fête à lui tout seul. Voilà pourquoi nous célébrons et célébrerons désormais tous les ans à Sceaux la Sainte-Estelle ».*

Contormément à ce vœu, peu de temps après, le 27 octobre 1878, Provençaux et Languedociens se retrouvèrent en pèlerinage sur la tombe de Florian, avec Théodore Aubanel qui se trouvait à Paris depuis le 24 où il avait présidé le banquet de « La Gigale » et reçu, des mains du Ministre, les insignes d'Officier d'Académie.

L'année suivante, le 4 octobre 1879, Aubanel présida effectivement les Fêtes de Sceaux.

C'est à cette date (et non en 1878, comme on l'écrit parfois), qu'il reçut le plat en céramique de Léon Parvillée, offert par les Cigaliers. C'est à cette occasion qu'il prononça, en provençal, sous les applaudissements unanimes, un discours dont nous extrayons la phrase suivante :

## LE MONDE ILLUSTRÉ



Statuette de Rabelais, par Truphème  
(prix du concours poétique).

Buste du tombeau de Florian, par Faucinet.  
Objet d'art du céramiste Parvillée offert, par les Cigaliers,  
à Théodore Aubanel.

Statuette de Lamartine, par Amy  
(prix du concours poétique).

LES FÊTES DE FLORIAN A SCEAUX. — (Dessins de M. Paul'o.)



Par Jacques LOUBIÈRE  
Président des « Amis de la langue d'OC »

« ...Si nous sommes de Provence, nous chantons français en provençal ; et là-bas, au pays natal, si un poète de la Durance ou du Gardon compose de beaux vers, fait une œuvre de valeur, c'est la France qui est glorifiée ; toute fleur est pour elle et tout amour, car la France est la mère, elle est la mère adorée ».

Et depuis lors, chaque année, le pèlerinage est repris, avec plus ou moins d'ampleur suivant les circonstances, avec plus ou moins de solennité suivant l'importance des personnalités reçues à Sceaux.

Il serait fastidieux, et d'ailleurs impossible, de dresser, année après année, la liste de ceux qui se donnèrent rendez-vous au Jardin des Félibres : parmi eux, quelques-uns des plus grands noms de la littérature, des arts ou de la politique.

Nous ne citons bien entendu que pour mémoire les Félibres, représentant toutes les origines, toutes les tendances, toutes les graphies, qui venaient communier dans l'amour du pays natal et de la poésie, mais toujours dans un esprit d'unité, celui-là même que nous essayons de maintenir aux « Amis de la langue d'OC » : Maurice Faure, Charles de Tourtoulon, Baptiste Bonnet, le Marquis de Villeneuve-Esclapon, Henri de Bornier, Paul Arène, Louis Roumieux, Sextius-Michel, Deluns-Montaud, Paul Mariéton, Lucien Duc, Jules Bois, Jules Troubat, Clovis-Hugues, Jean Charles-Brun, Jules Vèran, Adrien Frissant, Nicolas Lasserre, Fernand Devise...

Nos chants traditionnels, repris par toute l'assemblée, étaient entonnés par des artistes de l'opéra.

Les vers de nos poètes étaient déclamés par la voix de bronze des comédiens français, notamment nos compatriotes de Bergerac : Mounet-Sully et Paul Mounet.

Les discours de la Félibrée, du banquet ou de la cour d'amour étaient prononcés par des académiciens, des ministres, des ambassadeurs...

Tous ont tenu à venir à Sceaux pour couronner Florian et surtout pour honorer la littérature provençale et la langue d'OC en général.

Citons au hasard :

- 1883 – Édouard Jasmin, le fils du grand Jasmin, très attaché à défendre la mémoire de son père,
- 1884 – Frédéric Mistral, mais nous en parlerons plus loin,
- 1885 – Vasilie Alecsandri, Ministre de Roumanie, le plus grand poète de son pays, qui avait véritablement restauré la langue roumaine, en allant recueillir auprès des « pâtres et gens des mas » les vieux mots

et les anciennes expressions ; Alecsandri avait remporté en 1878 le prix des Fêtes latines de Montpellier, pour son « Chant du Latin » ; la Reine de Roumanie ne put venir, mais son Ambassadeur rappela qu'elle s'intéressait aux travaux des Félibres (elle avait elle-même écrit un livre de contes),

- 1886 – Victor Balaguer adressa au dernier moment une lettre d'excuse, dans laquelle il remerciait la France de son hospitalité ;
- 1887 – Mistral revint pour inaugurer le buste de Théodore Aubanel, avec Roumieux et Paul Arène, en présence de Sextius-Michel, de Maurice Faure et du fils d'Aubanel,
- 1889 – Jules Simon, que sa dignité académique n'empêcha point de participer à la promenade de la Tarasque,
- 1890 – le grand philologue Michel Bréal,
- 1891 – Ernest Renan, de l'Académie Française,
- 1892 – Émile Zola,
- 1893 – François Coppée, lui aussi de l'Académie Française,
- 1894 – Anatole France, Académicien et plus tard Prix Nobel,
- 1895 – Jules Claretie, Académicien également,
- 1896 – Georges Leygues, qui fut longtemps Ministre de la Marine,

- 1898 – André Theuriet, de l'Académie Française,
- 1900 – le Capoulié Félix Gras vint avec la Coupe Sainte,
- 1901 – Victorien Sardou, qui était aussi Académicien,
- 1902 – le romancier Émile Pouillon,
- 1903 – le grand chimiste Berthelot, que ses travaux scientifiques avaient conduit à l'Académie,
- 1904 – Émile Gebhart, de l'Institut,
- 1905 – Camille Pelletan,
- 1908 – Jean Richepin, de l'Académie Française,
- 1951 – Le Président Vincent Auriol, et, à l'époque moderne, tous ceux qui ont été nos maîtres, écoutés et vénérés, aux « Amis de la langue d'OC » : Joseph Loubet, Jean Lesaffre, Roger Roux, Antoine de Bastard, Léon Ancely, et, bien entendu, le Majoral Yvan Gausson qui est toujours parmi nous et auquel nous gardons une constante et fidèle amitié.

Parallèlement à cela, les bustes du Jardin des Félibres, dont M. MOURGUES vous parle par ailleurs, furent érigés respectivement :

- Théodore Aubanel en 1887,
- Paul Arène en 1897,
- Sextius-Michel en 1908,



Formation du cortège des Félibres à la gare de Sceaux vers 1900

- Deluns-Montaud en 1910,
- Frédéric Mistral en 1911,
- Paul Mariéton en 1913,
- Clovis Hugues en 1921,
- Maurice Faure en 1924,
- Jean Charles-Brun en 1949.

Le 21 mai 1882, les Félibres de Paris inaugurèrent sur la façade de la maison mortuaire de Florian 19, rue des Écoles, donnant sur la rue de la Petite-Croix, une plaque de marbre qui s'y trouve encore.

En revanche, en 1890, lorsque la Municipalité, par mesure de conservation, fit exhumer les restes de Florian, pour les replacer dans un nouveau cercueil et les réinhumer, aucun des Félibres invités ne se dérangea...



*Couronnement du buste d'Aubanel*

Mais les fêtes les plus marquantes furent sans doute celles du 25 mai 1884 qui virent Mistral célébrer le quatrième centenaire du rattachement de la Provence à la France.

En présence du Maire, Charles Grondard, M<sup>me</sup> Mistral couronna le buste de Florian.

Les dames portaient fièrement le noble costume d'Arles.

Chansons et poèmes provençaux furent déclamés par des artistes de la Comédie Française et de l'Opéra.

La farandole se déroula dans les rues de Sceaux.

Au cours de l'inévitable banquet, les Félibres puisèrent un regain d'enthousiasme dans la Coupe Sainte qui circula de main en main.

Mais le plus important, sinon le plus pittoresque, ce fut le discours de Mistral dont nous extrayons ces quelques lignes, en nous permettant de les traduire :

*« ... La Provence indépendante s'est donnée librement à la nation française... »*

*« ... Donc, il y a quatre cents ans, les États généraux de la vieille Provence dirent à la France : « Le pays de Provence, avec sa mer d'azur, avec ses Alpes et ses plaines, de bon cœur et consentant, à toi s'unit, ô France, non comme un accessoire qui va au principal, mais comme un principal à un autre principal ; c'est-à-dire que nous gar-*

*derons nos franchises, nos coutumes et notre langue ».*

*« ... O France, mère France, laisse-lui donc à ta Provence, à ton beau midi, la langue douce comme le miel dans laquelle elle te dit : « Ma Mère ! »... fais-lui dans tes écoles une petite place à côté du français... ».*

Et en 1978, pour le centenaire, que ferons-nous ? Qui présidera nos fêtes ?

Le détail des cérémonies est donné sur une autre page de ce Bulletin.

Mais cette année encore, renouant avec le passé, maintenant toutes nos traditions, nos fêtes félibréennes seront présidées par

un des plus grands noms de la littérature nationale : André Chamson, de l'Académie Française.

Celui-ci, écrivain provençal également, est membre des « Amis de la Langue d'OC » depuis près de cinquante ans ; il est aujourd'hui notre Président d'honneur.

En venant parmi nous, il vient donc chez lui ; sa présence est une joie, un enrichissement et un honneur pour tous ses amis ; nous tenons à le remercier de sa fidélité.

**Jacques LOUBIÈRE,**  
Président des  
« Amis de la Langue d'OC »

## Georges Aubanel

En ce printemps 1978, alors que nous préparons le Centenaire de la première Félibrée de Sceaux, une bien triste nouvelle nous parvient : le décès de notre ami Georges AUBANEL, compositeur de musique, survenu le 10 mars.

Né en Avignon en 1896, il était de la famille de Théodore Aubanel, le grand poète provençal.

C'est à Marseille qu'il commença ses études musicales, avec Gabriel Marie qui lui conseilla de « monter » à Paris où il fut l'élève de Paul Vidal (harmonie, fugue, contrepunt). Cette formation orienta sa carrière vers la musique vocale et les harmonisations qu'elle implique : un grand nombre de chants populaires de nos provinces, notamment provençaux et languedociens, ont retrouvé, grâce à lui, une nouvelle jeunesse et sont chantés par de nombreuses chorales françaises et étrangères. Chef d'orchestre et de chorale au Poste Parisien, à l'O.R.T.F., créateur de chorales, il était également auteur de publications éducatives : solfèges, recueils de chœurs à cappella, méthode de guitare, harmonisations pour flûtes à bec, etc.



*Georges Aubanel à l'harmonium dans la chapelle attenante à l'église Saint-Jean-Baptiste*



*Georges Aubanel recevant la Médaille d'argent décernée par le Félibrige pour la musique de sa « Messo di Roumavage »*

Fidèle aux rendez-vous des méridionaux, il participait, chaque année, aux fêtes de Sceaux ; en 1977, c'est au cours de la Félibrée qu'il reçut la Médaille d'argent, Prix du Concours organisé par le Félibrige pour la musique de sa messe en provençal.

Georges AUBANEL vivait pour la musique ; il repose maintenant au cimetière d'Avignon, sa terre natale, mais il revivra, pour nous, chaque fois que ses chants retentiront, lors de nos futures Félibrées.

**Les Méridionaux de Sceaux**

# Le Jardin des Félibres



Par **Georges POISSON**  
Conservateur en chef  
du Musée de l'Île-de-France  
Conservateur du Jardin des Félibres

C'est autour de la tombe de Florian que s'est peu à peu constitué le Jardin des Félibres de Sceaux, particularité de notre Ville et lieu riche en souvenirs.

Le fabuliste Florian, Gentilhomme du Duc de Penthièvre avait, dix ans durant, vécu à la Cour de Sceaux. Arrêté pendant la Révolution, libéré par le 9 Thermidor, il revint mourir à Sceaux, le 11 septembre 1794, dans sa maison de la rue du Petit-Chemin (actuellement 19, rue des Écoles) : il avait trente-neuf ans. Il fut inhumé dans le cimetière communal, qui se trouvait alors à deux pas de sa maison mortuaire, entre la rue du Petit-Chemin (rue des Écoles) et la rue des Imbergères. Il occupait l'emplacement de l'actuelle propriété du Notaire.

En 1814, la Municipalité décida de transférer le cimetière à son emplacement actuel. Cependant, la tombe de Florian, simple dalle ombragée d'un cyprès, constituait un enclos privé : celui-ci demeura en place, désormais isolé, mais on put craindre un moment sa disparition. La ville natale de Florian, Sauve, dans le Gard, demandait en effet qu'on lui rendit les restes de son grand homme, et s'adressa pour cela au Roi Louis XVIII. Ce dernier, instruit par l'expérience de vingt-cinq ans d'exil, savait que la meilleure façon de refuser est d'accepter en posant des conditions... inacceptables : il donna son accord à condition que, pendant le transfert de Sceaux à Sauve, une messe fut célébrée dans chacune des provinces que traverserait le cortège. Découragée, la Ville de Sauve renonça.

Mais la croissance de la Ville de Sceaux finit par rendre impossible le maintien de la tombe de Florian à son emplacement primitif. Le 5 mai 1836, une délibération municipale décidait que les restes de Florian seraient transférés dans le petit terrain appartenant à la Ville situé en bordure de l'église, le long de la rue Houdan. Ce terrain était étroitement limité, à l'est par le mur d'enceinte du parc, qui s'élevait perpendiculairement à la rue, au droit du chœur de l'église, et à l'ouest par le corps de garde, petite construction à colonnes édifée en 1833 au pied du clocher de l'église : on la voit sur d'anciennes gravures et elle devait abriter la maréchaussée, à laquelle Sceaux avait droit en tant que sous-préfecture. C'est dans cet enclos, premier noyau du Jardin des Félibres, que furent transférés les restes de Florian, à titre de concession perpétuelle par la commune. Si le terrain, comme nous venons de le dire, était moins étendu qu'aujourd'hui à l'est et à l'ouest (il correspondait au bas-côté de l'église), il s'étendait en revanche davantage vers le nord, la rue Houdan étant alors plus étroite.

En même temps, la Ville avait décidé d'ériger à Florian une nouvelle sépulture, et une souscription publique fut lancée pour l'édification d'un buste : le Roi Louis-Philippe, se souvenant que Florian avait été au service de son grand-père le Duc de Penthièvre, accepta d'y participer.

Le 13 décembre 1839, au cours d'une cérémonie, les restes de Florian furent transférés à leur nouvel emplacement, et le buste de l'écrivain, œuvre du sculpteur Fauginet, d'après Devéria, fut inauguré par un discours prononcé au nom de l'Académie française, par le poète Népomucène Lemerrier, alors célèbre.

Mais les lieux allaient être bouleversés, d'abord en 1843 par la construction de la nouvelle Mairie, que nous nommons maintenant « ancienne », puis en 1846, du chemin de fer, un des premiers de France. Le terminus de la voie ferrée, prévu, comme il était logique, en plein centre de la ville, face à l'église, fut établi par emprise sur le Jardin de la Ménagerie, avec un tracé d'une extrême simplicité : la voie ferrée se terminait par une boucle (emplacement des actuels 42 à 60 bis, avenue du Président-Roosevelt) et le train pouvait ainsi repartir dans l'autre sens. La gare fut établie en face de la boucle dans une grande maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui existe encore : c'est le long bâtiment qui borde l'impasse du marché. Désormais, les voyageurs arrivaient à Sceaux tout à côté du fameux bal, qui attirait les Parisiens le dimanche, et sor-

tirent de la gare en face de la tombe de Florian.

Pendant ce temps, naissait et se développait le mouvement félibre, dont on peut presque dire qu'il a débuté à Paris avant de se manifester en Provence. En effet, si la fondation du mouvement par Mistral est de 1854, si « Mireille » parut en 1860, c'est dès 1847 que les poètes parisiens de langue d'oc fondèrent l'Association « La Cigale ».

Après Paris, après la Provence, ce fut Sceaux, par l'effet du hasard. En 1878 en effet, deux écrivains de langue d'oc eurent l'idée d'une promenade dominicale dans la banlieue sud : ils se nommaient Paul Arène et Valéry Vernier.

Les deux amis débarquèrent à la gare de Sceaux et la première chose qu'ils virent, de l'autre côté de la rue Houdan, alors étroite et ombragée, fut la tombe de Florian.

Or, non seulement Florian était poète d'origine méridionale, ce qui n'est pas tellement fréquent dans l'histoire de notre littérature, mais dans son roman « Estelle » il avait, les deux amis ne l'ignoraient pas, imprimé une chanson languedocienne :

*Ai ! s'avès dins vostre village  
Un juine e tendre pastourel.*



Ces couplets étaient probablement le premier texte de langue d'oc imprimé en France, et ainsi Florian pouvait être considéré, bien avant Jasmin, le poète perruquier d'Agen, comme le précurseur du Félibrige. Les deux amis évoquèrent ce grand souvenir et leur découverte au cours de leur promenade et, au retour, déposant sur la tombe du poète une brassée de fleurs des champs, se promirent d'amener en ce lieu les autres écrivains parisiens de langue d'oc.

La promesse fut tenue. A l'occasion de l'Exposition de 1878, des fêtes avaient été organisées par « *La Cigale* » en l'honneur du Félibrige, au nombre desquelles un pèlerinage à la tombe de Florian. Le 27 octobre, conduits par Théodore Aubanel, Félix Gras et Maurice Faure, cigaliers et félibres méridionaux, « *montés* » à Paris pour l'occasion, prenaient d'assaut le chemin de fer de Sceaux, puis la patache et commencèrent par aller déjeuner à Robinson.

Ce fut, face à l'admirable paysage alors champêtre, où le parc de Sceaux ne se distinguait guère des espaces verts qui l'entouraient, un joyeux déjeuner, présidé par Roumieux pour les Félibres et Louis Simonin pour les Cigaliers. On mangea, on but du vin clair et, de service en service, on chanta des chansons provençales :

*Dau ! Dau ! brando tis alo, o ma cigalo  
Li cigalié, fau que brindon, fau que canton.*

Le cortège redescendit de Robinson, à pied, bras dessus dessous, chantant en provençal à l'ébahissement des Scéens attirés sur le pas de leur porte, mais rassurés par la présence, en tête du cortège, du maître d'école du pays, en même temps que secrétaire de mairie : heureux temps où un seul homme suffisait à l'administration et à l'enseignement de toute la commune. Le brave homme mena d'abord le cortège à la Mairie alors située en face de l'église, et leur montra l'acte mortuaire de Florian, déclaré par un maçon et un tailleur de Sceaux et signé par l'officier d'état civil qui, chose curieuse, se nommait... Patois. De là, les pèlerins se rendirent à la maison mortuaire et, enfin, autour de la tombe.

Devant le buste de bronze, Maurice Faure expliqua le but de la manifestation, dit l'amour de Florian pour son pays natal, son regret des bords du Gardon. Puisque le sort avait voulu qu'il vint reposer en Ile-de-France, ce sont ses compatriotes qui viendraient chaque année lui apporter un peu d'atmosphère méridionale. Une tradition était née, que le Félibrige de Paris, fondé quelques semaines plus tard, allait, concurremment avec les Cigaliers, s'attacher à maintenir.

Et effectivement, en mai 1879 avait lieu à Sceaux la première Félibrée, présidée par le Baron de Tourtoulon, Président du Félibrige de Paris. En octobre de la même année étaient organisées à Sceaux des fêtes Florian, sous la présidence d'honneur de Victor Hugo, en présence d'Aubanel, Paul Arène, Henri de Bornier et avec la participation de Mounet-Sully. Au nom des Cigaliers, Paul Arène y offrit à Théodore Aubanel un plat de céramique dessiné à

son intention et portant sa devise : « *Quant canto soun mau encanto* », « *Qui chante, enchante son mal* ». Une pièce bien oubliée de Florian, « *Le bon père* », y fut représentée par des comédiens notoires de l'époque.

Dès lors, les membres de deux associations, Félibres et Cigaliers, revinrent chaque année à Sceaux, plus tard accompagnés de membres d'autres associations : Enfants du Gard, Bas-Alpins, Union Fraternelle de la Drôme, etc. La fête comprenait l'accueil par la Municipalité en gare de Sceaux, le cortège conduit par la fanfare municipale, discours et couronnement du buste, évocations littéraires, « *cour d'amour* », c'est-à-dire une sorte de joute poétique sous la présidence et le jugement de trois reines d'un jour. Et, sous les arbres du Jardin des Félibres, face aux fenêtres à remplages flamboyants de l'église, s'élevaient vers le ciel les rimes sonores, les mots gorgés de lumière et de musique des langues provençale et languedocienne, strophes de « *Mireille* » déclamées par la voix sonore de Mistral, « *La Vénus d'Arles* » d'Aubanel, ou Clovis Hugues rimant : « *Et nos rêves seront roses quand nous retournerons à Sceaux.* »

Parfois, une tarasque montée des bords du Rhône venait goûter du ciel d'Ile-de-France. Suivait le « *banquet félibréen* », dont le prix évoluait de quatre à huit francs, enfin le bal, terminé bien sûr, par une gigantesque farandole.

En 1882, la fête fut marquée par l'inauguration, le 27 mai, par les soins de la Municipalité, d'une plaque sur la maison de Florian, avec discours du Maire de l'époque, l'imprimeur Michel Charaire. Cette plaque avait coûté à la Municipalité deux cents francs de l'époque.

C'est peu après que l'ancien corps de garde situé, rappelons-le, au pied du clocher, fut démoli, ce qui permit l'agrandissement vers l'ouest jusqu'à la place de l'église, de l'enclos de la tombe de Florian

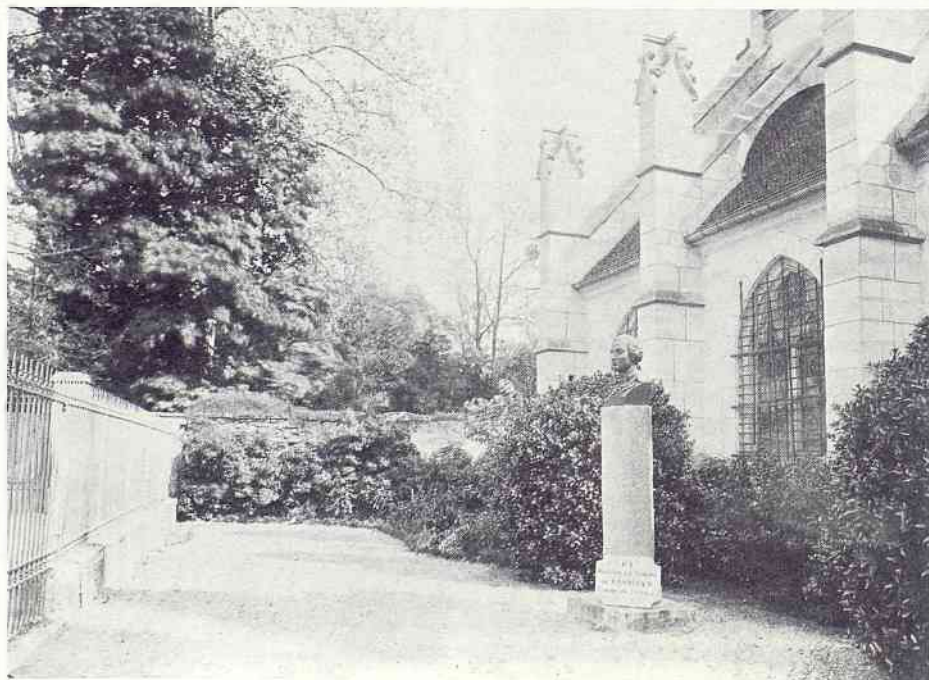
Théodore Aubanel, un des initiateurs de la tradition félibréenne à Sceaux, mourut en 1886, au terme d'une histoire navrante. Sa gloire éclatante avait porté ombrage aux autres fondateurs du Félibrige, et certains l'avaient dénoncé à un archevêque normand, ignorant tout du provençal, comme auteur de livres pernicieux. Le poète fut mis en demeure de brûler ses vers et... s'exécuta. Mais une attaque l'emporta peu après, à cinquante-sept ans (\*).

La Ville de Sceaux tint à honorer la mémoire de celui que ses propres frères félibres avaient frappé dans le dos. Dès mars 1887, la Municipalité donnait le nom de rue Aubanel à l'ancien chemin de la Tour ; puis la Ville autorisa volontier les félibres de Paris à ériger un buste du poète à côté de la tombe de Florian. Ce buste, œuvre d'Étienne Leroux, fut inauguré le 3 juillet 1887 par Sextius Michel, Maire d'arrondissement à Paris, en présence, événement, du grand Frédéric Mistral, monté à Paris pour la circonstance. Sans doute l'auteur de « *Mireille* » avait-il voulu ainsi se désolidariser des persécuteurs d'Aubanel, ou faire réparation.

Le buste était placé à l'extrémité du jardin, en bordure de la place de l'Église, et il sera le premier d'une longue série.

(\* *Aubanel descendait d'un général grec ayant lutté pendant vingt ans contre les Turcs et qui, après la chute de Constantinople en 1453, avait traversé l'Europe avec une troupe de soldats fidèles, un précieux manuscrit d'Homère pour tout bagage, et était venu s'établir à Montoux au pied du Ventoux. C'est peut-être de cet ancêtre qu'Aubanel tenait son âme d'artiste et son caractère passionné.*

*Il avait écrit plusieurs recueils de vers, « Les filles d'Avignon », « La grenade entrouverte » et il était l'un des sept qui s'étaient réunis le 21 mai 1854 au château de Font-Segugne pour y fonder le Félibrige.*



La tombe de Florian dans le petit jardin

(Photographie de Atget)

Et les fêtes félibréennes continuèrent à se dérouler chaque année, bien souvent présidées par un grand écrivain : en 1889, c'était le philosophe et homme d'État Jules Simon, en présence de Frédéric Mistral, de nouveau venu ici, et de Paul Arène ; en 1891, Ernest Renan, qui s'écria : « *Vous m'avez rempli de joie en venant me chercher dans le fauteuil où me cloue la vieillesse pour m'associer à vos fêtes.* »

En 1892, c'était le méridional Émile Zola, en 1893 François Coppée, en 1894 Anatole France, qui vanta le charme de la petite patrie : « *Que notre patriotisme local, fit l'auteur de Jérôme Cognard, soit le centre, l'axe de notre patriotisme français.* »

En 1895 lui succédait Jules Claretie. En même temps, le paysage se transformait autour du Jardin des Félibres : en 1887, la Mairie, transférée dans l'ancienne sous-préfecture, était remplacée par la Justice de Paix, en 1893, le chemin de fer était trans-

formé selon son actuel tracé, et la gare située face à l'église supprimée. L'emplacement des voies, fut hélas, loti. Sur une partie des terrains de l'ancienne gare fut construit le marché, inauguré en 1895.

La Félibrée de 1896, présidée par le Ministre Georges Leygues, précéda la mort d'un des fondateurs du pèlerinage : Paul Arène. Le Félibrige de Paris décida aussitôt de lui ériger un buste, qui fut placé à droite de la tombe de Florian, au pied du clocher, et inauguré au cours de la Félibrée de 1897, présidée par le peintre Benjamin Constant.

Les fêtes de 1898 furent présidées par le romancier André Theuriet venu en voisin, puisqu'il habitait Bourg-la-Reine, dont il était Maire depuis quatre ans. Pour 1900, nous avons le menu du banquet servi à six heures et demie, et qui nous étonne ; il se compose de deux potages, de hors-d'œuvre, d'ailleurs maigres : radis-beurre, olives et salade de pommes de terre. Puis

un filet baptisé entrée, un poulet baptisé rôti, des légumes et... c'est tout. Ni fromages, ni dessert. La journée avait également comporté l'inauguration à la Mairie d'un « *Musée félibréen* » : qu'est-il devenu ?

En 1903, ce fut un grand savant, Marcelin Berthelot, qui présida la Félibrée, en 1904 Émile Gebhart, écrivain bien oublié aujourd'hui, mais que l'Académie française venait d'élire à l'unanimité : Alsacien méridionalisé, il chanta la gloire de Pétrarque. Lui succéda en 1905 un homme politique, Camille Pelletan, réputé pour sa malpropreté.

Deux décès en 1906-1907 : ceux de Sextius Michel, Président du Félibrige parisien et de Clovis Hugues, Félibre, poète parisien et homme politique. Les méridionaux parisiens décidèrent aussitôt de leur ériger des bustes à Sceaux. Celui de Clovis Hugues, œuvre de sa femme, autre célébrité de l'époque, fut inauguré lors de la fête de 1907, présidée par Maurice Barrès et celui de Sextius Michel en 1908, sous la présidence de Jean Richepin. En 1910, c'était encore l'érection du buste de Deluns-Montaud, poète et ancien ministre, sculpté par Injalbert.

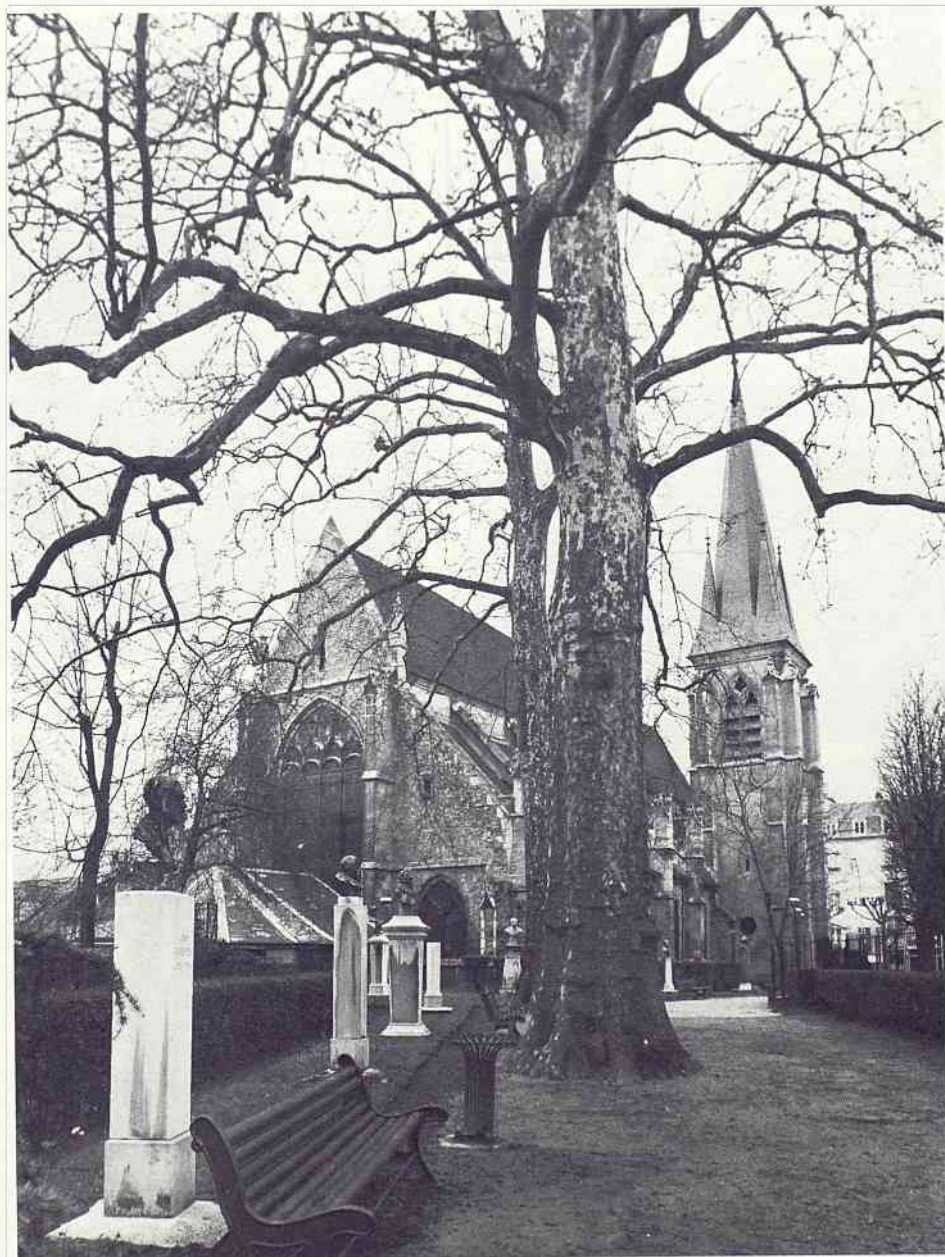
En 1911 se constituait, sous la présidence de Jules Bois, la nouvelle société des Félibres de Paris, qui marqua la même année sa naissance par un coup d'éclat : l'inauguration le 25 juin, dans le Jardin des Félibres, du buste de Mistral, qui se voyait ainsi statufié de son vivant, avant même de l'être dans son pays, en Arles. Jules Lemaître, Edmond Rostand, Jean Richepin, Jean Aicard, tous membres de l'Académie française, assistaient à la cérémonie.

Les années suivantes virent encore ériger les bustes de Maurice Faure, poète et homme politique, dernier survivant des trois fondateurs, mort en 1919, et de Paul Mariéton, l'auteur du « *Livre de mélancolie* ».

La guerre suspendit les félibrées, qui reprurent après les hostilités mais avec moins d'éclat. Mistral était mort, le Félibrige s'essouffait et l'importance des fêtes de Sceaux s'en ressentait. Mais c'est à cette époque que le Jardin des Félibres changea radicalement d'aspect.

Le Département de la Seine venait d'acheter l'ancien domaine de Sceaux, qui bordait jusque-là le côté sud de la rue Houdan, et afin de réaliser le lotissement – discutable – qu'il préparait le long de cette voie, il fit abattre le mur d'enceinte qui, comme nous l'avons dit, s'élevait jusque-là, perpendiculairement à la rue, au droit du chevet de l'église. En même temps, la rue Houdan était élargie de quatre mètres et le Jardin des Félibres, ainsi sérieusement amputé au nord, s'accrut en revanche, à l'ouest, de la parcelle située entre le bassin, la rue Houdan, l'allée du bassin de l'église (dans le parc) et le Jardin des Félibres, avec, en particulier, les deux splendides platanes que l'on y voit toujours.

Cette importante modification foncière entraîna un réaménagement du jardin, réalisé en 1933. Les bustes avaient, jusque-là été érigés de façon empirique, aux emplacements disponibles, et la transformation du terrain rendait leur implantation tout à fait irrationnelle.



Studio Sud

Le jardin aujourd'hui

On établit donc, dans la plus large partie du jardin, un hémicycle de treillage, devant lequel fut érigé, en place d'honneur, le buste de Mistral, de part et d'autre duquel les autres monuments furent installés, la tombe de Florian restant isolée à l'extrémité. Le jardin sous son nouvel aspect fut inauguré lors de la Félibrée de 1933. Deux ans plus tard, la « *cour d'amour* » eut lieu au Petit château, que la Ville venait d'acquérir.

Une nouvelle fois, la guerre vint interrompre la tradition. Elle reprit brillamment après la paix et, en 1948, le Président Vincent Auriol vint prononcer un discours dans son languedocien natal, qu'il n'avait pas oublié.

En 1950, Sceaux fut proclamée « *Cité félibréenne* ». Une plaque le rappelant fut posée au centre du jardin, tandis que l'on inaugurerait un dernier buste, celui de Jean Charles Brun.



L'année 1955 était celle du bicentenaire de Florian. Le Musée de l'Île-de-France le commémora par une exposition et, sur ses indications, la Municipalité remplaça la plaque posée sur la maison du poète. Et les félibrées annuelles se poursuivirent, organisées par M. Yvan GAUSSEN, Président des Amis de la langue d'oc. En 1963, fut fêté le centenaire de la « *Coupo Santo* ».

Vers 1965, on constata un nouveau fléchissement, causé par un certain essoufflement de la tradition, aussi peut-être par certaines rivalités entre groupes régionalistes. C'est grâce à l'action de la Municipalité que purent se poursuivre les manifestations annuelles, compromises en 1968, par le vol stupide du buste de Maurice Faure.

Enfin, ces dernières années sont nées deux grands projets. Le premier consiste à célébrer en 1978, avec tout l'éclat désira-

ble, le centenaire de la première Félibrée et, pour cela, en reconstituer l'atmosphère. Aussi verra-t-on le corps municipal au grand complet, aller accueillir à la station de Sceaux les délégations venues de Paris. Ainsi la fête sera-t-elle à nouveau présidée par un écrivain célèbre, successeur ici, de Mistral, d'Anatole France, de Renan, de Zola, de Barrès : ce sera M. André CHAMSON, de l'Académie française, languedocien de toujours. Quand aux fêtes de ce 18 juin 1978, elles seront somptueuses et comporteront notamment des joutes nautiques sétoises sur le grand canal.

L'autre projet, médité depuis longtemps, se verra peut-être réalisé pour 1979. Il consiste à modifier une nouvelle fois le Jardin des Félibres en lui incorporant le grand bassin rectangulaire situé derrière. Les bustes pourraient alors être répartis autour de ce bassin, qui prendrait ainsi une sédui-

sante allure de villa italienne. Entre les deux beaux platanes serait établi, au bord du bassin, un théâtre de verdure et une communication pourrait être établie, en contournant l'école, avec le jardin du Petit-Château, constituant un itinéraire de promenade particulièrement séduisant.

Ainsi, le Jardin des Félibres, vieux de cent quarante ans, pétri de souvenirs et de poésie, manifeste-t-il toujours sa jeunesse.

**Georges POISSON,**  
Conservateur en chef  
du Musée de l'Île-de-France,  
Conservateur du Jardin des Félibres

P.S. - L'auteur tient à signaler combien les recherches de M<sup>lle</sup> DANCHOT et de MM. CARAMAN et MOURGUES (« *Les Méridionaux de Sceaux* ») lui ont été précieuses pour la rédaction de cet article.

## Les « C

**Frédéric Mistral** naquit à Maillane, près de Saint-Rémy-de-Provence, le 8 septembre 1830. Appartenant à une famille aisée de paysans traditionalistes, il fit ses études au lycée d'Avignon où il se lia d'amitié avec Joseph Roumanille, son répétiteur, qui devait exercer sur lui une influence durable, puis à la faculté d'Aix-en-Provence, où il obtint la licence en Droit. Revenu à Maillane, il devait y demeurer jusqu'à sa mort, le 25 mars 1914, entrecoupant cette fidélité au village natal de quelques voyages à Paris, dans le Midi de la France, en Catalogne et en Italie. Réuni avec six autres jeunes poètes, Aubanel, Brunet, Giera, Mathieu, Roumanille et Tavan, au château de Font-Ségugne, près de Châteauneuf-de-Gadagne, il y avait fondé le Félibrige, le jour de la Sainte-Estelle, le 21 mai 1854. En 1904, il avait partagé le **Prix Nobel de littérature** avec l'écrivain espagnol José Echegaray.



L'œuvre littéraire de Mistral débuta magistralement, en 1859, par la publication de « *Mireille (Mirèio)* », ouvrage capital, auquel il travaillait depuis huit ans. Poème en douze chants, écrit en provençal et accompagné d'une traduction française de Mistral lui-même, « *Mireille* » fut saluée avec enthousiasme par Lamartine, qui y vit la révélation d'un « *poète épique* » et même d'un « *poète homérique* ». Le même souffle porte les œuvres qui suivirent : *Calendau (Calendal, 1867)*, poème épique et allégorique de la Provence maritime et montagnarde ; « *Les Iles d'or (Lis Isclo d'or, 1875)* », recueil de poèmes lyriques ; « *Nerte (Nerto, 1884)* », inspiré d'une légende avignonnaise médiévale ; « *La Reine Jeanne (La Rèino Jano, 1890)* » ; « *Le Poème du Rhône (Lou Pouèmo dou Rose, 1897)* » ; « *Les Olivades (Lis Oulivadou, 1912)* ». Simultanément, et pendant quarante ans, de 1855 à 1895, Mistral fut l'un des rédacteurs de « *l'Almanach Provençal (Armana Prouvençau)* », fondé dans un but d'éducation populaire.



# « Grands Hommes » du Jardin des Félibres

Pour Mistral, en effet, l'action n'était pas dissociable de la poésie. Soucieux d'élargir les bases du Félibrige, il rédigeait en 1868 le « *Chant de la Coupe (Coupo Santo)* », hymne par lequel il appelait à l'union, non seulement les félibres provençaux, mais aussi les poètes catalans que la révolution venait de chasser d'Espagne; il envisageait même la fondation d'une Union latine s'étendant jusqu'à la Roumanie. En 1876, il était nommé Capoulié du Félibrige et, deux ans plus tard, il publiait le « *Trésor du Félibrige (Tresor dòu Felibrige)* », véritable somme des « *divers dialectes de la langue d'Oc moderne* ». Il entendait ainsi, comme il s'en expliqua plus tard dans « *Mes origines, mémoires et récits (Moun Espelido, memori e raconte, 1906)* », donner au peuple méridional les moyens de retrouver sa langue naturelle, abusivement réduite au rang de patois. En 1899, la fondation, sur son initiative, du « *Museon Arlaten* », reliquaire des traditions provençales, répondait aux mêmes préoccupations : il devait d'ailleurs consacrer plusieurs années de travail et le montant de son Prix Nobel à l'organisation de ce musée.

Bien qu'il ait été accusé de séparatisme, Mistral semble avoir su éviter l'écueil du régionalisme, vers lequel aurait pu l'entraîner l'amitié qui le liait à Maurras : s'élevant au-dessus de la polémique, il a réussi à créer « *une poésie de portée universelle dont les traductions dans toutes les langues, du français au japonais, portent témoignage* » (C. Camproux).

**Théodore Aubanel** naquit à Avignon en 1829 et y mourut en 1886. Descendant d'une famille d'imprimeurs pontificaux, imprimeur lui-même, il fut l'un des sept fondateurs du Félibrige et collabora activement à l'« *Almanach Provençal (Armana Prouvençau)* », s'affirmant d'emblée comme le chantre de la Provence et l'ardent défenseur de sa langue.



Mais ce fut dans ses poèmes lyriques, dont le premier recueil, « *La Grenade entrouverte (La Miougrano entreduberto)* », paru en 1860, qu'il révéla sa nature profonde, celle d'un passionné, déchiré par l'amour. De 1878 à 1882, il écrivit « *Le Pain du péché (Lou Pan dou peccat)* », drame intense qui peignait « *l'adultère splendide d'une Phèdre provençale* » (R. Lafont), et que Paul Arène traduisit en vers français. En 1885, il donna « *Les Filles d'Avignon (Li Filio d'Avignoun)* », que certains considèrent comme son œuvre majeure : la sensualité de cet hymne à la beauté du corps féminin (« *La Vénus d'Arles*») lui valut les remontrances de l'Archevêque d'Avignon, qui le somma de ne pas publier l'ouvrage. Il n'est pas impossible que cette décision ait profondément affecté le poète et peut-être hâté sa fin, survenue l'année suivante.

**Paul Arène** naquit à Sisteron en 1843 et mourut à Antibes en 1896. Félibre, il fut l'auteur de poèmes en langue provençale (« *Pouèmo prouvençau*»), mais sa notoriété repose principalement sur ses œuvres en français : « *Jean des Figues* » (1870); « *La Gueuse parfumée* » (1876) et « *La vraie Tentation de Saint-Antoine* », conte de Noël paru en 1890. Sa manière rappelle celle d'Alphonse Daudet, dont il fut l'ami et dont il partagea un temps la carrière parisienne.



Ce fut après avoir découvert la tombe de Florian, près de l'église de Sceaux, qu'il organisa, avec l'aide de Maurice Faure, la première Félibrée de cette ville, en 1878. L'année suivante, il jetait les bases de la Société des Félibres de Paris.

**Sextius Michel** (1827-1906), successeur de Paul Arène à la Présidence du Félibrige parisien, en 1884, sut concilier cette dignité avec la charge de Maire du XV<sup>e</sup> arrondissement.



Outre ses « *Souvenirs sur le Félibrige parisien* », il a laissé un recueil de poésies provençales : « *Le long du Rhône et de la Mer (Long dòu Rose e de la Mar)* » paru en 1892, préfacé par Frédéric Mistral.

**Clovis Hugues** naquit le 3 novembre 1851 à Ménerbes, petit village du Lubéron, et mourut à Paris, le 11 juin 1907. Fils d'un modeste meunier, il fit de brillantes études au séminaire de Sainte-Garde (à Saint-Didier, près de Carpentras) puis exerça les fonctions de surveillant dans un pensionnat religieux marseillais.



## Les « Grands Hommes » du Jardin des Félibres (suite)

Attiré par le journalisme, il fonda « *La Voix du Peuple* », au cours de la Commune de 1871, qui venait d'éclater à Marseille comme à Paris, et pour laquelle il prit parti avec vigueur. Arrêté après l'échec du mouvement et traduit devant un tribunal militaire, il fut condamné à trois ans de prison et à 6 000 francs d'amende. L'épreuve avait durci ses convictions et fortifié son ardeur de militant : candidat des socialistes, élu député des Bouches-du-Rhône en 1881, il devait le rester jusqu'en 1889 et se faire remarquer par son activité, notamment en 1887, lorsqu'il joua un rôle important dans l'élection de Sadi Carnot à la présidence de la République. Après quatre ans d'interruption, sa carrière politique se poursuivit à Paris : élu député de la Seine en 1893 (dans le secteur de La Villette, où il battit Briand), il le demeura jusqu'en 1905, date à laquelle sa santé le contraignit à renoncer. Auteur fécond de poésies, de pièces de théâtre et de romans écrits en français, il fut aussi un authentique poète de langue provençale, tenu en grande estime par Mistral et lyrique animateur des Félibrées de Sceaux.

**Deluns-Montaud** naquit en juin 1845 à Allemans-du-Dropt (Lot-et-Garonne) et mourut à Paris, en novembre 1907. Fils d'un instituteur, que le Second Empire devait révoquer pour ses opinions républicaines, il fit ses études au collège de Marmande et à l'École de Droit de Toulouse.



Studio Sud

Il était avocat à Marmande lorsqu'il fut élu député du Lot-et-Garonne en 1879. Actif partisan de Gambatta et de Ferry, il a laissé un intéressant témoignage sur cette période dans ses « *Lettres de la Chambre* », qu'il adressait régulièrement à la « *Petite Gironde* ». Constattement réélu par la suite, Ministre des Travaux Publics en 1888, il résigna son mandat en 1898, lorsqu'il sentit

que sa santé déclinait, et fut alors nommé Ministre plénipotentiaire et Directeur des Archives au Ministère des Affaires Étrangères.

S'il a peu écrit (à l'exception d'une « *Étude sur le Félibrige* », parue dans la « *Revue de France* » en 1898), il fut, après Paul Arène et Sextius Michel, un très influent Président du Félibrige parisien.

**Paul Mariéton** naquit à Lyon en 1862 et mourut à Nice en 1911. Ses livres et ses articles publiés dans diverses revues constituent une œuvre imposante presque exclusivement d'expression française. Il s'y révèle fasciné par le Midi et fervent admirateur de Mistral, notamment dans « *La Terre Provençale* », qu'il publia en 1890. Cinq ans auparavant, il avait fondé la « *Revue félibréenne* », qu'il dirigea et anima jusqu'en 1909 : cette publication est encore aujourd'hui une source inépuisable de références pour tout historien du Féli-



Studio Sud

brige. Ce fut en qualité de délégué de ce mouvement et de la Cigale qu'il contribua au succès des cycles de représentations données au théâtre antique d'Orange, de 1888 à 1910. Succédant à Deluns-Montaud, il devint Président du Félibrige de Paris en 1908.

**Maurice Faure** (1850-1919) fut d'abord un homme politique : originaire de Saillans, dans la Drôme, il représenta son département natal à la Chambre des Députés et au Sénat, dont il devint le Vice-Président. Ministre de l'Instruction Publique, il se signala par une circulaire sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales : publiée le 25 février 1911, elle témoignait des préoccupations d'un homme fidèle à ses origines et qui l'avait prouvé en publiant des poèmes en langue d'Oc,



Studio Sud

dans un recueil collectif, « *La Cigale* », paru en 1880. Il devait récidiver et laisser les éléments d'un livre posthume « *Brume et Soleil (Nèblo e Soulèu)* », édité en 1928.

Fondateur de la Cigale parisienne et de la Société des Félibres de Paris, il fut, avec Paul Arène et Théodore Aubanel, à l'origine de la Félibrée de Sceaux.

**Jean Charles-Brun** (1870-1946). Délégué général de la Fédération Régionaliste Française et professeur au Collège des Sciences Sociales, il a laissé une œuvre importante consacrée à l'étude des littératures provinciales et du régionalisme.



Studio Sud

Résumés biographiques établis par Jacques MOURGUES  
*Les Méridionaux de Sceaux*

# Un budget pour une politique



Par Philippe LAURENT  
Conseiller municipal

Il n'est jamais très aisé de présenter de façon claire et exhaustive le budget d'une commune. Tout en se gardant de tomber dans la pure technique comptable, en évitant de succomber à l'avalanche des chiffres, nous nous devons, conformément à notre souci constant d'information, de donner à nos concitoyens un reflet le plus fidèle possible du document que le Conseil municipal a approuvé le 23 février 1978. Cette obligation nous est d'ailleurs naturelle non seulement parce que le budget primitif détermine la masse globale de l'impôt sur les ménages, mais aussi parce qu'il contient en chiffres l'expression d'une politique d'action.

En effet, l'examen détaillé effectué par la Commission des Finances dans les semaines précédant le vote a été guidé par le souci de concilier différentes priorités, en particulier :

1. l'action sociale ;
2. l'attribution aux organismes qui gèrent des services municipaux décentralisés et aux nombreuses associations Scéennes, des moyens nécessaires pour contribuer le plus efficacement possible à l'animation culturelle et sportive de notre ville ;
3. le souci de restauration du Vieux Sceaux et d'amélioration de la voirie (réfection des trottoirs, travaux de sécurité) ;
4. la gestion économe des services et la limitation des impôts locaux.

Bien entendu, cette dernière considération nous a amenés à rejeter un certain nombre de demandes de dépenses, lorsque celles-ci, même utiles ne présentaient pas une urgence caractérisée.

En effet, toute une masse de dépenses (personnel, entretien courant, combustible, frais généraux...), que l'on peut évaluer à environ 70 à 80 % du budget de fonctionnement, sont quasi-incompressibles et suivent à peu près les variations économiques nationales. D'autre part, les équipements nouveaux (gymnase, centre médical, école maternelle) et le développement sans cesse croissant de nombreuses activités (montrant ainsi que celles-ci répondaient à un besoin réel), conduisent à des dépenses supplémentaires inéluctables : que serait un gymnase sans chauffage, une école sans électricité ? C'est dire que le poids du passé et les rigidités de fonctionnement ne laissent qu'une marge relativement faible pour des décisions nouvelles.

Ces remarques préliminaires étant faites, nous nous proposons d'examiner la physiologie générale du budget primitif 1978, tout en essayant de montrer comment les priorités définies ci-dessus ont pu être respectées.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant total de 32 741 176 F, soit une hausse de 16 % par rapport au budget primitif 1977. Cette masse se répartit comme suit :

- fonctionnement : 29 741 954 F (+ 14 %) ;
- investissement : 2 999 222 F (+ 34 %).

Ici, une remarque importante doit être soulignée : c'est la première fois que les amortissements (des « immeubles et meubles » communaux) sont inscrits au budget primitif. Ils étaient, dans les années précédentes, inscrits au budget supplémentaire, compte tenu des disponibilités dégagées par le compte administratif de l'année antérieure.

Ces amortissements, comptabilisés en dépense dans la section de fonctionnement, sont portés en recettes à la section d'investissement.

Néanmoins, s'agissant en la matière d'une année de transition, et afin de ne pas alourdir inconsidérément les dépenses de fonctionnement, 90 % seulement de ces amortissements ont été pris en compte, pour 1,9 millions de francs. Le complément sera, comme par le passé, inscrit au budget supplémentaire.

Les autres recettes de la section d'investissement se composent essentiellement de la dotation du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (cet organisme a remplacé en 1978 le F.E.C.L. et son rôle est d'assurer la restitution d'une partie de la T.V.A. que les communes acquittent sur la quasi-totalité de leurs travaux) pour environ 590 000 F, du recouvrement d'annuités de la dette récupérable pour 300 000 F, et du reversement de la taxe locale d'équipement pour 200 000 F (cette taxe ne pouvant être utilisée que pour des travaux d'investissement).

Soit un total de recettes de 3 millions environ qui financent entièrement les dépenses d'investissement, alors qu'en 1977 l'équilibre n'avait pu être atteint que grâce à un prélèvement sur les recettes de fonctionnement de 1,7 million.

Ces dépenses d'investissement consistent, pour l'essentiel :

- dans le remboursement d'emprunts pour 1,3 million dont 0,3 million de dette récupérable que nous retrouvons en recettes (à ce propos rappelons que notre Ville se trouve parmi les communes les moins endettées du département des Hauts-de-Seine) ;
- dans des travaux de réfection de la voirie (trottoirs, installations d'éclairage et de signalisation, etc...) conformément au

point 3 de nos priorités, pour 800 000 F ;  
- dans des travaux divers dans nos écoles, pour 370 000 F ;

- dans l'acquisition de matériel divers et la transformation d'une benne à ordures pour 350 000 F ;

- dans la réhabilitation de bâtiments communaux pour 100 000 F ;

- enfin, dans des travaux d'équipement sanitaire (centre de soins, de P.M.I., d'orthogénie et cimetière) pour environ 70 000 F.

Ainsi, outre le nouveau mode de comptabilisation des amortissements, l'originalité de ce budget d'investissement reste l'effort fourni en ce qui concerne la voirie (triplement par rapport au B.P. 1977). Cet effort devrait se poursuivre lors des prochains budgets ; étant donné que le taux d'équipement sportif, culturel et scolaire de notre ville est maintenant satisfaisant, les sommes dégagées pour l'investissement pourront être affectées en plus grande part à la voirie.

Examinons maintenant la section de fonctionnement. C'est évidemment dans ses dépenses que figure le plus grand nombre de facteurs incompressibles. Ce sont essentiellement :

- les dépenses de personnel permanent, pour lesquels nous avons prévu une hausse de rémunération de 6 % par rapport au montant global des rémunérations versées au 31 décembre 1977, et qui, avec 7,7 millions, représentent 26 % des dépenses de fonctionnement (rappelons que ce taux est l'un des plus faibles du département, et qu'il atteint 50 % à Bagneux par exemple) ;

- les charges d'intérêts des emprunts, pour 1,4 million ;

- les amortissements pour 1,9 million (voir plus haut) ;

- l'entretien du patrimoine communal et les frais généraux pour 3,6 millions ; dans ce montant sont compris notamment les dépenses de chauffage, d'eau et d'électricité de tous les bâtiments communaux pour environ 1 million ; les autres dépenses consistent essentiellement dans l'entretien des bâtiments (foyer des personnes âgées, centre de P.M.I., écoles) pour 1 100 000 F, dans la rémunération de personnel temporaire (400 000 F), enfin dans les dépenses diverses indispensables à la bonne marche des services : papeterie, P.T.T., petit entretien, etc... (il convient de noter que nous avons ramené la part de ces dépenses diverses de fonctionnement de 1,3 million en 1977 à 1,1 million en 1978, soit - 15 %) ;

- l'entretien courant de la voirie et des réseaux communaux, pour 2,4 millions, dont 420 000 F pour la régie d'assainissement, 700 000 F de frais de personnel temporaire et 950 000 F de travaux (petit entretien effectué par les services techniques municipaux) ;

- les contingents de police et de dépenses d'incendies pour environ 270 000 F ;

- l'enseignement qui totalise 3 060 000 F, en augmentation de 36 %, due essentiellement à la participation au groupe des Blagis (830 000 F) en année pleine ;

- l'entretien du patrimoine communal productif de revenus et le versement d'une partie des « droits de place » (stationnement payant), pour 250 000 F ;

- les services industriels (ordures ménagères et minibus notamment) pour 1 150 000 F ;

- enfin, la charge du budget annexe de rénovation, pour 1 140 000 F.

Cette énumération fait ressortir un total de dépenses « inévitables » (quelle que soit la politique que l'on désire mener) d'environ 22,8 millions, somme nécessaire à l'entre-

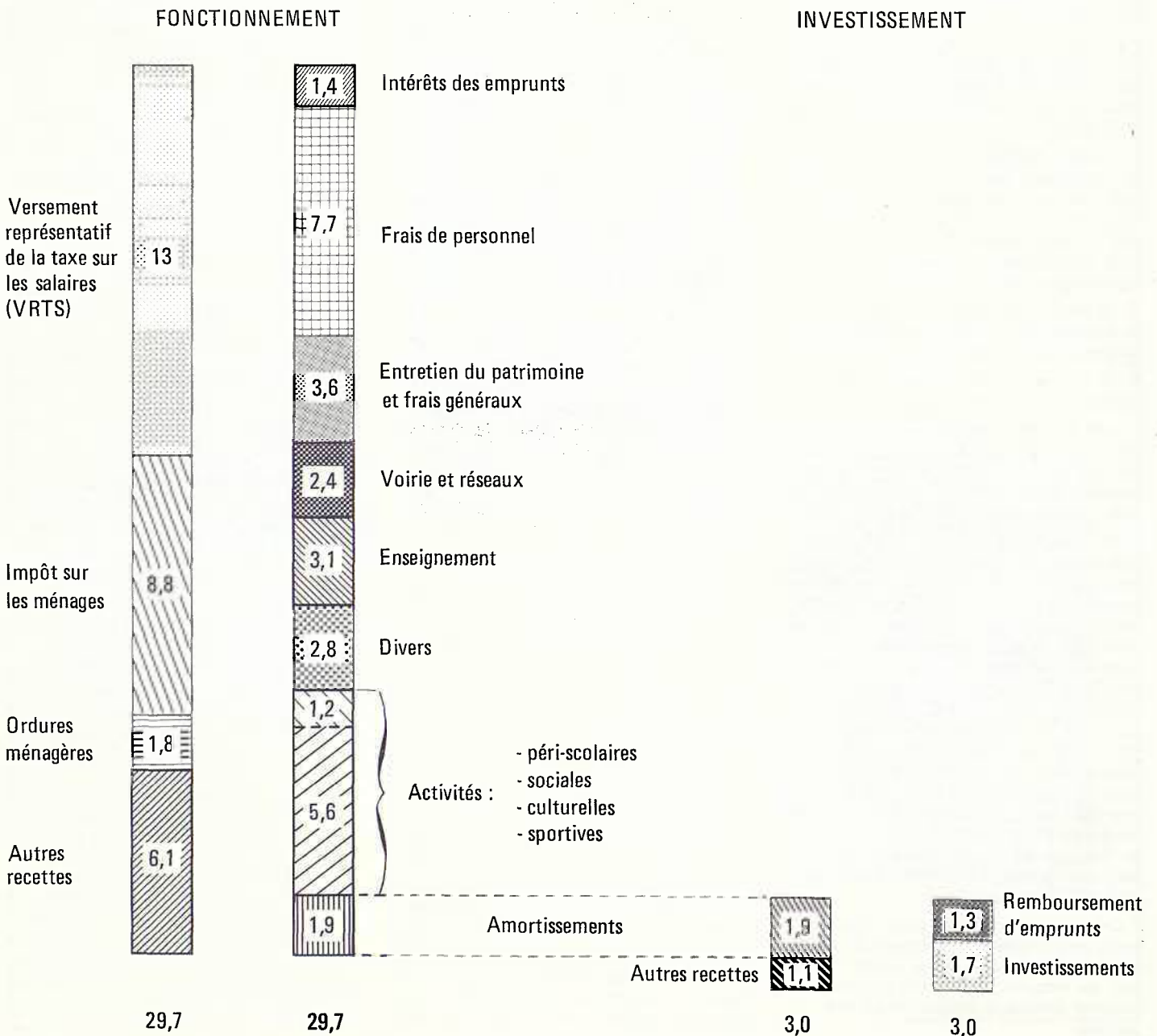
tien courant des bâtiments et de la voirie et à la bonne marche de tous les services.

Pour être plus précis, il convient d'y ajouter la part des dépenses incompressibles des autres chapitres. Le tableau suivant donne approximativement la décomposition entre dépenses « obligatoires » et « optionnelles » des secteurs que nous n'avons pas encore examinés :

Secteur	Dépenses obligatoires	Dépenses optionnelles
Relations publiques.....	290 000 F	680 000 F
Œuvres sociales scolaires.....	440 000 F	1 040 000 F
Aide sociale.....	260 000 F	900 000 F
Logement.....		260 000 F
Sports et Beaux-Arts.....	260 000 F	2 760 000 F
	1 250 000 F	5 640 000 F

### PHYSIONOMIE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 1978

(en millions de francs)



Il résulte de ces chiffres que notre « *marge de manœuvre* » joue sur environ 5,6 millions, soit moins de 20 % du budget de fonctionnement. Encore doit-on remarquer que ces dépenses « *optionnelles* » consistent essentiellement en subvention à des sociétés locales diverses, et surtout à des organismes de gestion (O.M.S., Piscine...) ou servant de relais entre la commune et les habitants. Supprimer purement et simplement certaines de ces subventions serait bien évidemment arrêter une bonne partie de l'activité sportive, culturelle, sociale de notre ville.

Examinons le détail de ces subventions :

- **Relations publiques** : la seule augmentation notable provient de la subvention au Comité des Fêtes (240 000 F) en raison de l'éclat particulier que nous désirons donner cette année au Centenaire de la Félibrée (dont le présent Bulletin vous parle abondamment) ;
- **Œuvres sociales scolaires** : concerne essentiellement la Caisse des Écoles (restaurant scolaire, Centre municipal des loisirs, colonies de vacances), pour 1 030 000 F (+ 6 %) ;
- **Aide sociale** : l'augmentation de 20 % de la subvention au Bureau d'Aide Sociale traduit une de nos priorités dans l'élaboration de ce budget ;
- **Logement** : le crédit de 260 000 F inscrit dans ce chapitre est la conséquence de l'opération de restauration du Vieux Sceaux, dont vous a parlé Paul MERMET dans le Bulletin Municipal d'Information n° 80 ;

● **Sport et culture** : c'est bien entendu le « *gros* » morceau en matière de subventions ; les principales de celles-ci concernent :

- l'O.M.S. : 738 000 F,
- la M.J.C. : 727 000 F,
- les Gémeaux : 724 000 F,
- la Piscine : 356 000 F (non inclus la fréquentation des enfants des écoles, inscrite pour 90 000 F au chapitre « *enseignement* »).

Les différentes subventions ont fait l'objet d'une étude détaillée de la Commission des Finances ; les membres de celle-ci, tout en étant préoccupés par les montants élevés de beaucoup d'entre elles ont estimé néanmoins que le développement des associations répondait à un besoin certain de la population. Cependant, la Commission a émis le vœu de voir les cotisations et les participations demandées aux usagers suivre l'évolution du coût de la vie.

En ajoutant les 700 000 F de participation au Conservatoire de Sceaux/Bourg-la-Reine (inscrit au chapitre « *enseignement* »), nous arrivons à un total de subventions de plus de 6 millions de francs, soit 20 % du budget. Ce montant qui apparaît à première vue comme exceptionnellement élevé, s'explique par le fait que les organismes qui reçoivent les plus fortes subventions sont en réalité des services municipaux décentralisés : la Caisse des Écoles, l'Office Municipal des Sports, la Piscine, le Conservatoire, le Bureau d'Aide Sociale.

Les recettes de fonctionnement « *pures* » s'élèvent, quant à elles, à 6,1 millions de francs, dont pour l'essentiel :

- des subventions de l'État ou du Département ;

- les produits des droits de stationnement ;
- la taxe sur l'énergie électrique (530 000 F) ;
- la subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves (2 900 000 F) ;
- le produit du « *domaine productif de revenus* ».

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est inscrite pour un montant de 1 780 000 F (+ 15 %).

Le versement représentatif de la taxe sur les salaires, la ressource la plus importante du budget, figure pour 13 millions, soit une augmentation de 16 %. Notons l'effort important accompli par l'État en la matière.

Enfin, l'équilibre du budget est assuré par le produit à percevoir au titre des contributions directes, autrement dit les impôts locaux, qui s'élève à 8 870 000 F, en hausse de 10,3 % sur l'année précédente. Cette augmentation, qui, rappelons-le, n'avait été que de 5 % en 1977, est donc du même ordre que celle du budget de l'État et suit les principales variations économiques.

Dans cette présentation du budget de notre Ville, que nous avons voulu la plus complète et la moins aride possible, nous avons essayé de montrer les pesanteurs du passé (et la part importante des dépenses inévitables et incompressibles). Nous espérons néanmoins que les choix de priorité élaborés durant les séances de commissions spécialisées et du Conseil municipal ont été clairement traduits en chiffres.

**Philippe LAURENT**  
Conseiller municipal

## InterEchanges

Centre technique de relations et d'informations européennes et internationales

Association Culturelle agréée par le Ministère de l'Éducation, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Secrétariat d'État au Tourisme 73053

39, avenue Gabriel-Péri 92260 FONTENAY-AUX-ROSES  
Tél. 350.06.89

Attention ! Nouvelle adresse des bureaux :

9 bis, rue de Valence 75005 PARIS

Tél. 331.90.74 et 75 - 337.42.51 - 337.42.69

**SÉJOURS LINGUISTIQUES** : Angleterre, Irlande, RFA, Espagne, Mexique, USA.

**CENTRES D'ÉTÉ A LA CHAPELLE D'ABONDANCE**, en juillet et en août (6 à 17 ans)

**VOYAGES DE GROUPES** : jeunes, adultes, troisième âge.

**NOUS CONSULTER**

# COURS COLBERT

Du jardin d'enfants au Baccalauréat - Externat - Demi-pension - Jeunes gens - Jeunes filles

**PÉDAGOGIE ACTIVE ET CRÉATIVE**

Rattrapage scolaire - Pédagogie de soutien

Travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs

**46, rue du Lycée - 92330 SCEAUX — ☎ 350.23.15 - 660.83.95**

# Rénovation de l'éclairage public

Le Conseil municipal a décidé de refaire le réseau d'éclairage public du Vieux Sceaux ; en effet, celui-ci est en très mauvais état et présente des dangers d'accident. Il n'est par ailleurs plus du tout adapté aux exigences actuelles d'éclairage aussi bien pour la sécurité des piétons que pour la circulation automobile, même faible et lente, qui y transite.

Le projet actuel s'inscrit dans le cadre de la réfection de tout l'éclairage de l'ancien cœur de la ville et accompagne l'opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux menée pour que progressivement au fil des réalisations, ce quartier retrouve une nouvelle jeunesse.



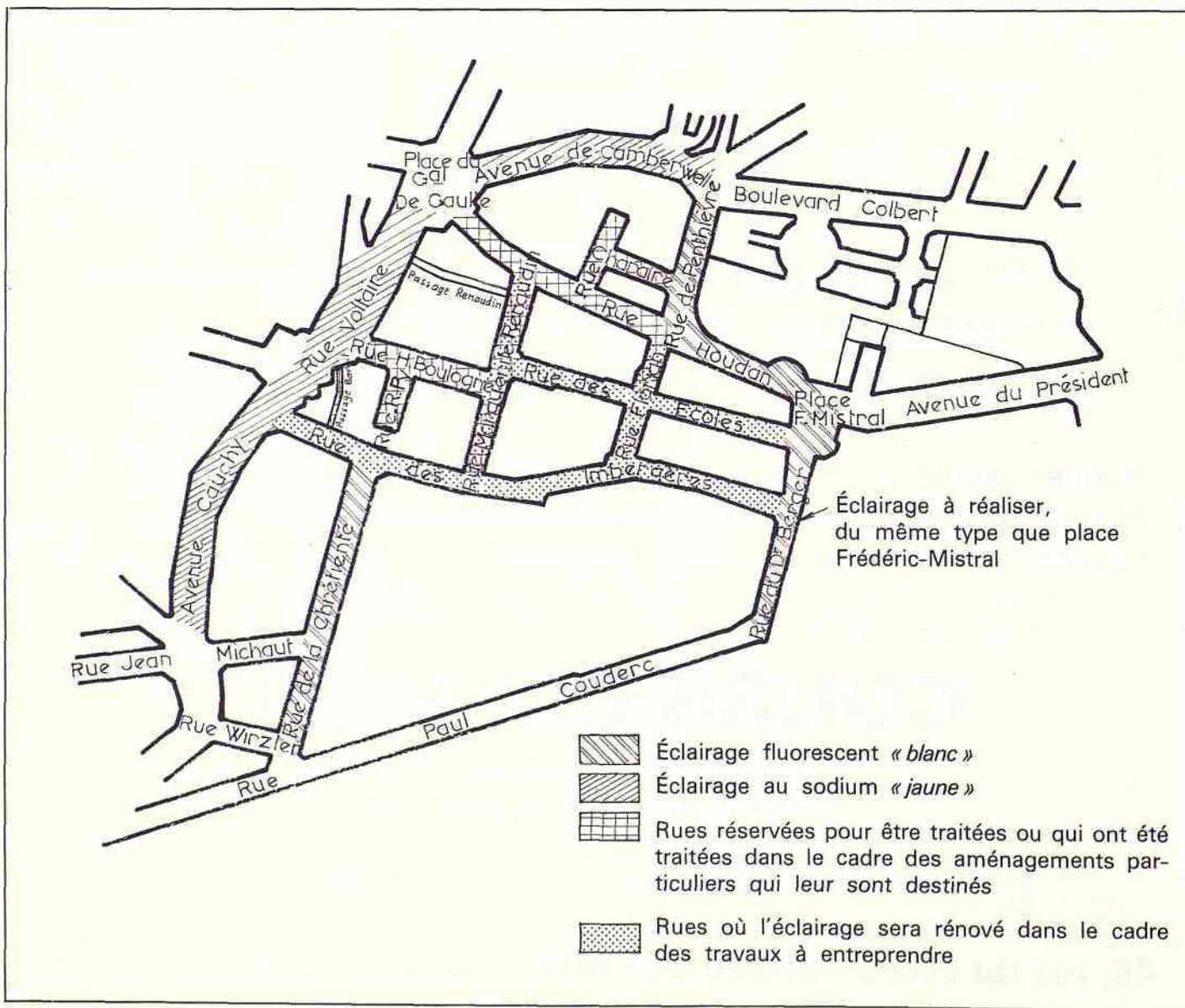
L'éclairage actuel vétuste

## Dans quelles rues l'éclairage va-t-il être refait ?

Trois secteurs du Vieux Sceaux vont connaître des réalisations particulières dans les prochains mois. Il s'agit de l'Ilot Charraire et de l'Ilot Benoît qui vont être réaménagés ; il y aura aussi la mise en voies piétonnes de la rue Florian, entre la rue des Écoles et la rue Houdan, et de la rue Renaudin, entre la rue des Imbergères à la rue Houdan. Aussi, l'éclairage de ces trois secteurs sera-t-il refait en même temps que les aménagements particuliers qu'ils recevront.

Le plan ci-dessous illustre l'emplacement de ces projets et indique les voies où l'éclairage va être refait dans le cadre de la réalisation prévue cette année.

Studio Sud



## Comment choisir un type d'éclairage ?

Avant de choisir un mode d'éclairage, il convient de préciser les caractéristiques qu'il devra respecter :

- assurer la sécurité de la circulation des piétons et des automobilistes à vitesse lente ;
- ne présenter qu'un coût d'investissement et de fonctionnement minimal par rapport aux performances nécessaires ;
- donner le meilleur aspect extérieur possible dans la journée (discretion des installations) et de nuit (rendu des couleurs et ambiance créée).

Il convient également de préciser que s'il est souhaitable d'envisager à terme la réduction quasi totale de la circulation automobile dans le Vieux Sceaux, il n'est pas possible techniquement de le faire à très court terme. Une première étape sera franchie avec la mise en voie piétonne des rues Florian et Renaudin ; une seconde étape demandera des études longues et certainement des aménagements plus coûteux, de très larges explications auprès des usagers. A moyen terme il faut admettre que subsistera une circulation lente de véhicules et que les chaussées existantes seront conservées en l'état.

Deux solutions sont alors possibles :

- des lanternes, style rue piétonne ;
- des candélabres classiques, avec des lampes au sodium à l'éclairage jaune.

Chacune présente des avantages et des inconvénients. Ainsi, s'il est certain qu'il est souhaitable d'uniformiser à terme le type d'éclairage dans le Vieux Sceaux dans son style qu'on pourrait qualifier de villageois, force est de reconnaître que les caractéristiques techniques requises par ce type d'éclairage présentent des inconvénients majeurs.

### Les raisons du choix : des lampes au sodium sur des candélabres classiques

La Commission extra-municipale du Vieux Sceaux a été consultée sur cette question. Si elle a été assez partagée sur le choix à faire, elle a émis des recommandations et des suggestions dont il sera tenu le plus grand compte dans la réalisation du nouvel éclairage et a orienté son avis vers une solution classique pour les raisons ci-dessous.

Assurer la sécurité des piétons, compte tenu de l'existence d'une circulation automobile lente, nécessite la pose de lampes sodium qui assurent un éclairage plus important, mieux réparti et sans éblouissement (\*).

Les lampes au sodium peuvent être placées beaucoup plus loin les unes des

(\* ) La rue piétonne éclairée sans vitrine fournit 12 lux d'éclairage ; avec vitrines éclairées, 36 à 40 lux ; le projet prévoit 27 lux, ce qui correspond à l'éclairage nécessaire pour assurer la sécurité des circulations.



Studio Sud

La rue des Écoles

autres, et pourront être installées le plus souvent sur des poteaux ou des immeubles existants : ainsi, les trottoirs ne seront pas encombrés et les câbles d'alimentation pourront être le plus discrets possibles (sur façades et enterrés aux carrefours) sans avoir à détruire la chaussée existante, ce qui serait très onéreux pour le budget communal. L'autre solution imposerait des lanternes placées alternativement d'un côté et de l'autre, et donc plus de câbles d'alimentation.

Enfin, les lampes au sodium, sur des candélabres classiques, coûtent nettement moins chers à l'installation (2 à 3 fois moins) et au fonctionnement (également 2 à 3 fois moins).

### Des recommandations et des suggestions

#### Les recommandations dans la réalisation

Afin de conserver aux rues du Vieux Sceaux leur aspect intime, les lampes ne seront pas placées à une trop grande hauteur qui dénaturerait leur caractère. Une grande attention sera portée à ce que le cône de lumière n'éclaire que la rue et non pas les fenêtres des immeubles d'habitation, afin de ne pas gêner les habitants.

### Les suggestions pour l'avenir

Des éclairages spéciaux d'ornements pourraient être installés près des bâtiments les plus beaux du Vieux Sceaux, afin de les mettre en valeur. Une étude technique et financière va être faite par les Services de la Ville pour examiner la faisabilité et le coût de ces opérations.

A terme, au fur et à mesure que le caractère piéton du Vieux Sceaux sera affirmé, l'éclairage public sera refait ainsi que les réseaux, la chaussée et les trottoirs, afin de consacrer par ces nouveaux aménagements cette nouvelle utilisation de la voie publique. Ceci sera réalisé tout d'abord pour la rue Florian, entre la rue des Écoles et la rue Houdan, et pour la rue Renaudin, ces deux premières réalisations serviront d'exemples de ce qui pourra être fait au fil des années.

La Commission extra-municipale du Vieux Sceaux sera consultée sur ces travaux dès que les études préliminaires auront été faites, afin d'enrichir les projets et de les adapter du mieux possible aux goûts des Scéens.

Paul MERMET  
Conseiller municipal

# La ligne de Sceaux

## Une étape dans

Il y a longtemps qu'on en parlait et longtemps qu'on attendait cette importante amélioration : non seulement la ligne de Sceaux irait au centre de Paris, à Châtelet - Les Halles mais elle y serait raccordée à la ligne de Saint-Germain-en-Laye à Marne-la-Vallée, qui dessert la Défense et la Gare de Lyon notamment. Quatre ans, 600 millions de francs pour 2,6 km de tracé nouveau et cette réalisation est en service depuis décembre dernier.

**Une ombre au tableau :** des difficultés d'exploitation qui ont provoqué des perturbations irritantes dans le trafic de la ligne de Sceaux. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

Ces quelques lignes ont pour ambition de vous informer sur ce grand projet de réseau régional de transports en commun, dont la ligne de Sceaux constitue maintenant un élément et sur les difficultés d'exploitation de l'heure qui ne devraient être que passagères.

### Une idée ancienne, mais une réalisation récente

Dès que le transport en commun ferré fut adopté pour améliorer les déplacements à Paris et en banlieue, les idées sur les jonctions et le maillage à mettre en place ne manquèrent pas. Un projet de Eiffel d'avant 1900 prévoyait déjà une transversale Gare du Nord - Sceaux.

**Après un sommeil de 1900 à 1930** dû au triomphe des idées de la Ville de Paris qui entendait se développer sur elle-même et qui réalisa un réseau dans ses murs (le « petit métro » actuel), l'idée du réseau régional resurgit avec la création de la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain. Ainsi, en 1938, la ligne de Sceaux, qui existe déjà, est cédée à cette compagnie qui la modernise. Mais aucun investissement nouveau ne sera entrepris pour en commencer la réalisation.

Il faudra attendre **les années 60** pour que des travaux soient entrepris sur la transversale Est-Ouest (Saint-Germain/Marne-

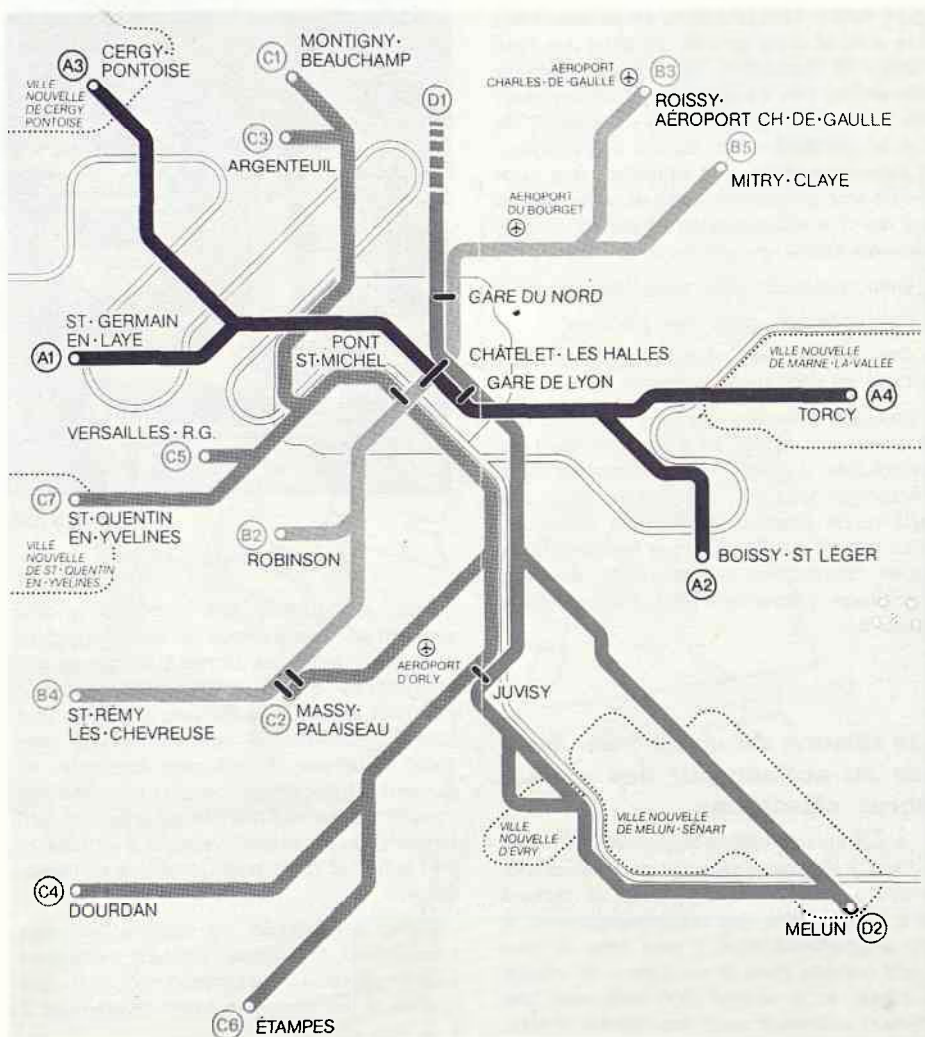
la-Vallée) et Étoile/Défense est ouvert en 1970, Étoile/Auber en 1971 et Défense/Saint-Germain en 1972.

**Au début des années 1970**, fut décidé le prolongement de la ligne de Sceaux à Châtelet, où l'opération d'urbanisme des Halles donnait l'opportunité de réaliser une gare d'échange avec la transversale Ouest-Est.

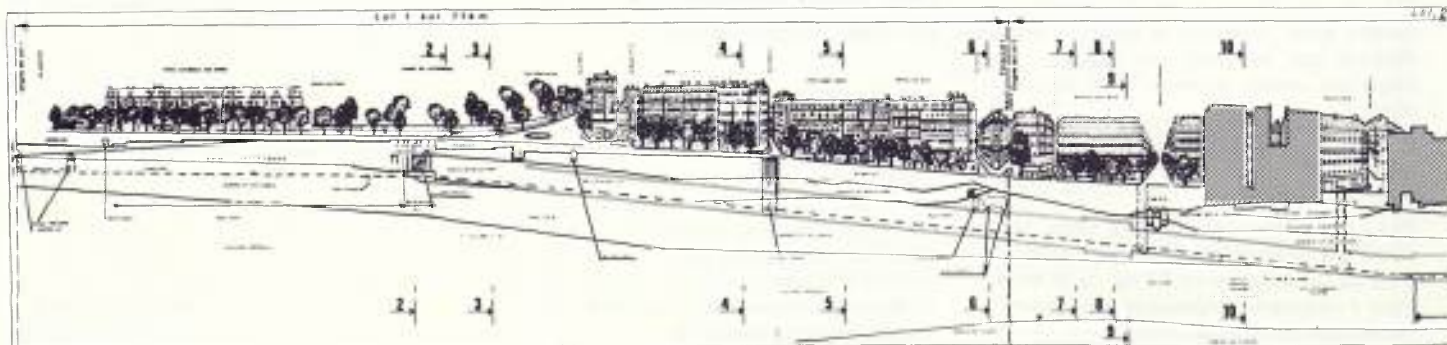
### Une condition nécessaire : la coordination entre S.N.C.F. et R.A.T.P.

Aujourd'hui on ne connaît que la S.N.C.F. et la R.A.T.P. Mais au début des chemins de fer, des compagnies privées exploitaient chaque réseau. Même pour le métro de Paris, des compagnies diverses se sont partagées les lignes... ce qui expli-

### L'interconnexion à terme



### De Luxembourg...





# aux à Châtelet

## « l'interconnexion »

quent des correspondances peu « astucieuses ». Au fur et à mesure des regroupements et nationalisations, grâce à des cessions de réseaux également, deux entreprises demeurent aujourd'hui : R.A.T.P. et S.N.C.F. Cette dernière exploite un réseau banlieue, commun souvent à son réseau grandes lignes.

L'interconnexion des réseaux va imposer **une coordination serrée à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F.** : en particulier, des stations communes à la Gare de Lyon, puis à la Gare du Nord pour la banlieue S.N.C.F. et le R.E.R. ; des trains S.N.C.F. et des rames R.A.T.P. sur les mêmes lignes ; des tarifications communes... la Carte orange étant un pas décisif en ce domaine ; du matériel compatible alors que la disparité est la règle aujourd'hui.

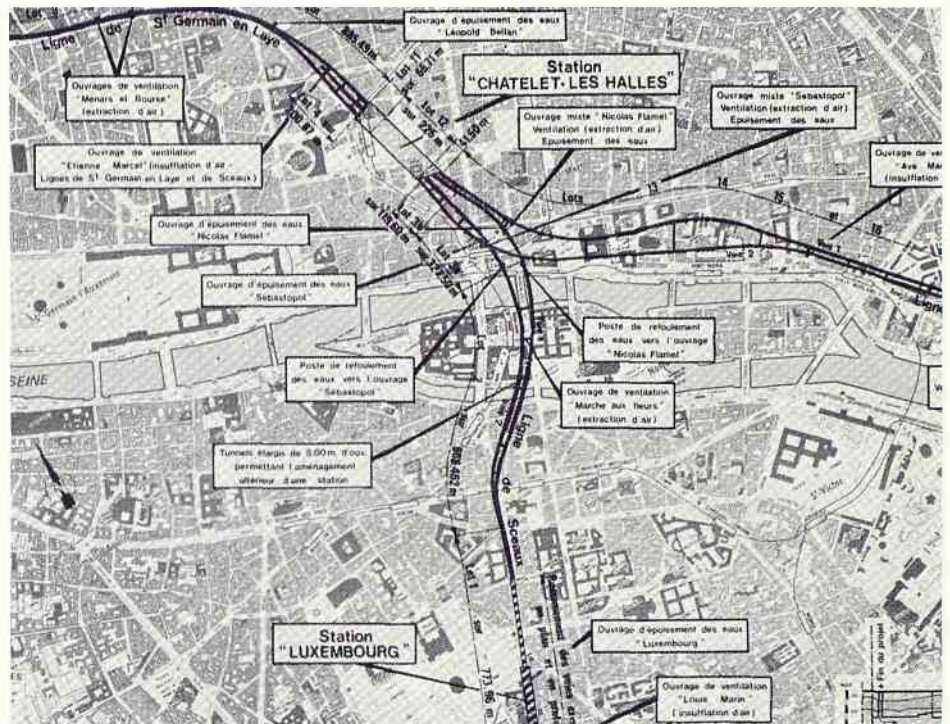
Fort heureusement, progressivement, les voyageurs dont le problème est de se déplacer, auront de moins en moins à se soucier du nom de l'entreprise qui les transporte... il faut bien reconnaître que ce progrès était à tout le moins légitime.

### L'interconnexion à son achèvement : un réseau complet

- Les années 1960 : la transversale Est-Ouest.
- Les années 1970 : la transversale Nord-Sud.
- Les années 1980 : l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P., permettant de relier les banlieues Nord et Sud, Nord et Sud-Est, Est et Ouest, par des rames R.A.T.P. ou des trains S.N.C.F.

L'interconnexion, cela signifiera aussi une liaison Roissy-Orly directe par fer, les liaisons entre les cinq villes nouvelles entre elles et avec la capitale, des correspondances très rapides à la gare de Lyon, à la gare du Nord et à Nanterre.

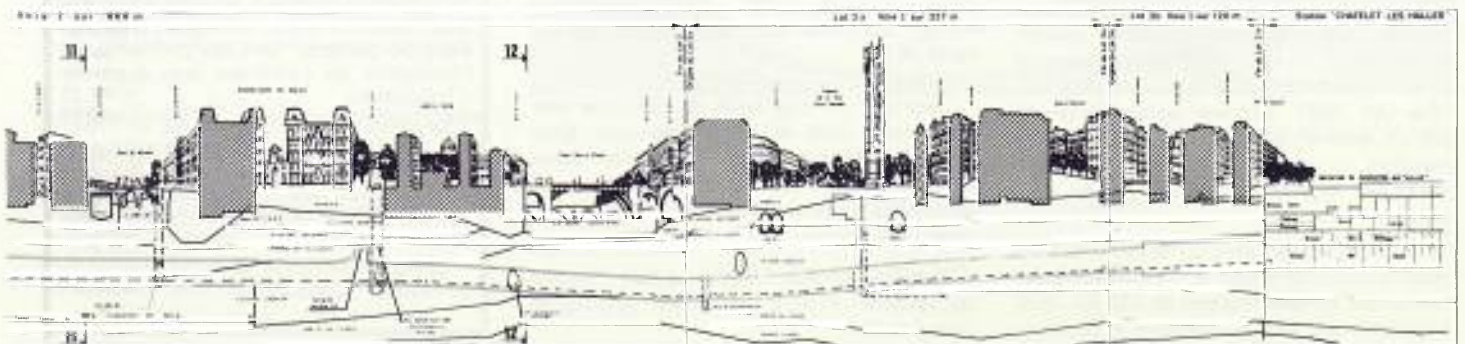
Enfin, le matériel roulant sera entièrement modernisé d'ici 1981, avec des rames modernes de neuf voitures qui ont nécessité l'allongement des quais de la ligne de Sceaux. Plus de précisions à ce sujet figurent ci-après dans la réponse de la R.A.T.P. sur les récents incidents d'exploitation.



Lignes	SERVICE DES TRAINS		
	Heures de pointe (jours ouvrables)	Heures creuses (jours ouvrables) de 9 h à 16 h, samedis, dimanches et fêtes jusqu'à 20 h)	Heures de nuit (tous les jours à partir de 20 h)
<b>Ligne A</b> (ex. lignes de Saint-Germain-en-Laye et Boissy-Saint-Léger, branche de Marne-la-Vallée)	3 trains (1) de 9 voitures en 12 mn (26 trains en circulation)	3 trains (1) de 6 ou de 3 voitures en 15 minutes	2 trains (2) de 3 voitures en 15 mn
<b>Ligne B</b> (ex. ligne de Sceaux)	3 trains de 6 voitures en 8 mn (25 trains en circulation)	3 trains de 6 voitures en 20 mn	4 trains de 3 voitures en 30 mn

(1) 2 sur les branches Saint-Germain-en-Laye et Boissy et 1 sur la branche de Noisy.  
(2) 1 sur les branches Saint-Germain-en-Laye et Boissy et 1 sur la branche de Noisy.

... à Châtelet Les Halles



## Le R.E.R., un nouveau mode de transport

Manifestement, les nouvelles gares du R.E.R. présentent **une nouvelle physiologie** : climatisation, espaces, architecture et couleurs donnent au voyageur une toute autre impression que les tristes couloirs bruyants et sales des anciennes stations. Des escaliers mécaniques et des trottoirs roulants rendent moins pénibles les déplacements. Enfin, le matériel du nouveau type est plus confortable : moins bruyant et mieux suspendu.

**Le gain de temps** que permet l'interconnexion est appréciable. Non seulement par la rapidité accrue des rames, mais aussi par la multiplication des correspondances entre lignes et la réduction des trajets à pied dans celles-ci grâce à des correspondances « quai à quai ».

**Un indicateur important** : le nombre d'emplois accessibles par les transports en commun dans un temps maximum de 45 mn est augmenté de 55 % pour les voyageurs de la ligne de Sceaux.

**Autre exemple** : pour se rendre à la Défense, les voyageurs de la ligne de Sceaux gagneront 24 mn en moyenne.

## Des difficultés d'exploitation : pourquoi ?

La R.A.T.P. a eu la judicieuse idée de placer auprès de chaque Département de la Région un Délégué permanent qui est le correspondant des collectivités locales. Interrogé par Monsieur le Maire de Sceaux sur les incidents d'exploitation de la ligne de Sceaux, voici la teneur de la réponse qu'il lui a fait tenir récemment.

### Pourquoi ne pas avoir renouvelé, avant la mise en service, le matériel ancien de la ligne de Sceaux ?

Le parc de la ligne B (1) est constitué pour un tiers de matériel moderne MS 61 identique à celui de la ligne A (2), pour un tiers de matériel Z datant de 1947 à 1962 et pour un tiers de matériel Z datant de 1936 à 1939.

La durée de vie d'un matériel ferroviaire de ce type est d'une quarantaine d'années. La R.A.T.P. se propose de réformer la totalité du matériel Z avant 1983. Cette intention s'inscrit dans la politique générale de renouvellement du matériel roulant du réseau ferré, qui mobilise actuellement le tiers environ des crédits d'investissements de la R.A.T.P.

La décision prise d'interconnecter les lignes à grand gabarit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ayant des alimentations électriques différentes (1 500 volts - courant continu ou 25 000 volts - courant alternatif) a fait écarter la solution de renouveler le matériel Z par du matériel MS 61. Cette solution se serait en effet traduite, dès 1981, par une surabondance du parc de matériel mono-courant et un véritable gaspillage, ce matériel ne pouvant être utilisé ailleurs par suite de ses caractéristiques spécifiques.

Il fut donc décidé, dans un souci évident de bonne gestion, de limiter à l'indispensable les commandes complémentaires de MS 61, dont la livraison vient juste de s'achever et de pou-

## RÉDUCTION DES TEMPS DE TRAJET

	Avant	Après
<b>Sur banlieue / Paris</b>		
Saint-Germain-en-Laye - Châtelet - Les Halles .....	35 mn	27 mn
Boissy-Saint-Léger - Châtelet - Les Halles .....	38 mn	27 mn
Massy-Palaiseau - Châtelet - Les Halles .....	38 mn	24 mn
Noisy-le-Grand - Mont-d'Est - Châtelet - Les Halles .....	40 mn	20 mn
Antony - Auber .....	50 mn	20 mn
Nogent-sur-Marne - Auber .....	35 mn	14 mn
<b>Dans Paris</b>		
Défense - Nation .....	36 mn	15 mn
Denfert-Rochereau - Châtelet - Les Halles .....	15 mn	7 mn
Aubert - Gare de Lyon .....	23 mn	6 mn

ser les études et la fabrication du matériel d'interconnexion MI 79 bi-courant, commandé en grande série par la R.A.T.P. et la S.N.C.F. en 1976.

Ce matériel bénéficiera des progrès les plus récents de la technique ferroviaire. Les premiers trains seront livrés en 1980, date à partir de laquelle il sera possible de renforcer et de moderniser le parc de matériel de la ligne B.

### Pourquoi le fonctionnement de la ligne B a-t-il été perturbé par des incidents ?

Les voyageurs ont supporté une série noire due à une accumulation anormale et momentanée de difficultés.

Certaines n'étaient que des maladies de jeunesse, de nouveaux équipements nécessitant des réglages ; elles sont en voie de résorption.

D'autres sont la conséquence du blocage intempêtif des portes d'accès aux voitures Z interdisant évidemment au train concerné de poursuivre son trajet avec voyageurs. Les modifications techniques permettant d'éviter ces incidents sont en cours et ont déjà été appliqués à plus de la moitié du parc de voitures.

Deux ruptures accidentelles de caténaires (3) les 30 novembre et 5 janvier n'ont rien arrangé. Quant aux incidents de freinage d'un train Z, le 19 décembre, ils ont eu un caractère tout à fait exceptionnel ; la cause en est connue ; la sécurité n'a pas été engagée.

Les anomalies d'exploitation sont déjà moins importantes qu'à la fin de 1977 et la situation devrait redevenir normale dans les toutes prochaines semaines.

### Pourquoi la ligne B, qui appartient au R.E.R., n'a-t-elle pas les qualités de la ligne A ?

C'est qu'il est plus facile de construire une ligne neuve que de moderniser une ligne ancienne sans perturber son exploitation. Dans le premier cas, le résultat est immédiatement satisfaisant. Dans le second cas, il faut procéder par étapes.

D'une part, la R.A.T.P. prévoit bien d'exploiter la ligne B avec des trains plus longs qu'aujourd'hui.

Ceci nécessite l'allongement à 225 m de tous les quais de la ligne et l'affectation de voitures supplémentaires.

Les travaux d'allongement devaient être étalés dans le temps pour ne pas multiplier les ralentissements de la marche des trains dans les zones de chantiers. Entamés en 1975, ces travaux sont achevés dans treize gares sur trente et en cours dans six gares ; ils seront terminés en 1980 et il sera possible d'allonger certains trains, grâce aux premières livraisons de matériel MI 79. Ensuite, les voitures les plus anciennes de matériel Z seront réformées. Un peu plus tard, la ligne B sera exploitée, à l'heure de pointe, avec des trains de neuf voitures MS 61 (comme la ligne A), ou de huit voitures MI 79 de capacité équivalente.

D'autre part en 1982, la ligne B aura le même confort que la ligne A et, comme elle, traversera Paris de part en part.

**Paul MERMET**  
Conseiller municipal

(1) La nouvelle appellation de la ligne de Sceaux intégrée au Réseau Express Régional (R.E.R.).

(2) La nouvelle appellation de la ligne Est-Ouest de Saint-Germain-en-Laye à Marne-la-Vallée.

(3) Il s'agit des fils d'alimentation en courant électrique des rames.

## COMMUNIQUÉ

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales (11, rue Tronchet 75008 PARIS) doit entreprendre la **mise à jour du plan cadastral de la commune de Sceaux** entre le 20 mars et le 16 juin 1978.

Dans le cadre de cette opération, les géomètres du cadastre auront à effectuer de nombreux travaux d'arpentage à l'occasion desquels il leur sera parfois nécessaire de pénétrer dans les propriétés (à l'exclusion de l'intérieur des maisons d'habitation).

Un ordre de mission signé par un membre du Conseil municipal et portant le sceau de la Mairie devra toujours être présenté par les géomètres lorsqu'ils exprimeront le désir de pénétrer dans les propriétés.

La Municipalité demande à la population de faciliter leur mission.

## Budget municipal : priorité à l'action sociale

Lors de la préparation du budget 1978, ainsi qu'au moment de son vote, le Conseil municipal a donné la priorité aux budgets d'action sociale, exprimant ainsi sa volonté de développer l'aide de la Ville en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

### ● Le budget du Bureau d'Aide Sociale a été augmenté de 18 %

Grâce à la subvention municipale augmentée de 19 %, les aides pourront être renforcées ; les garanties de ressources aux personnes âgées et aux handicapés ont été modifiées dans des proportions importantes par la Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale.

**Pour les personnes âgées,** la garantie de ressources à compter du 1<sup>er</sup> mars est passée de 1 200 F à 1 500 F pour une personne seule (+ 25 %) et de 2 000 F à 2 500 F pour un couple (+ 25 %).

**Pour les handicapés,** la garantie de ressources à compter du 1<sup>er</sup> mars a été portée de 1 450 F à 1 750 F (+ 20 %).

### ● La subvention pour l'Association d'Aide à domicile pour les personnes âgées fortement majorée

Elle a été augmentée de plus de 35 %, afin de permettre à cette association de développer son action indispensable au maintien des personnes âgées à domicile.

### ● Un poste d'assistante sociale supplémentaire a été créé

Dorénavant, la Ville de Sceaux dispose de trois assistantes sociales municipales et d'une assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce poste supplémentaire permet d'alléger les secteurs et d'améliorer ainsi le service rendu. Les familles pourront être encore mieux suivies qu'auparavant.

### ● Un poste de puéricultrice supplémentaire a été créé

Dans le cadre de la P.M.I., une troisième puéricultrice va être engagée afin de développer la protection maternelle et infantile à domicile. Cette troisième puéricultrice va ainsi venir renforcer l'équipe existante qui anime la P.M.I. et la halte-garderie.

## Depuis le 28 mars la nouvelle halte-garderie est ouverte

Le mardi 28 mars 1978, à 13 h 30, la nouvelle halte-garderie a ouvert ses portes 3, rue des Clos-Saint-Marcel.

Plus grande que l'ancienne, elle peut accueillir 10 nourrissons (de 3 à 15 mois) et 20 enfants (15 mois à 5 ans).



Quelques petits détails de décoration sont encore à apporter mais, d'ores et déjà, le personnel de la halte-garderie est prêt à accueillir les enfants.

### Horaire d'ouverture

Lundi . . . . .	9 h 00 - 12 h 30	Judi . . . . .	13 h 30 - 18 h 30
Mardi . . . . .	13 h 30 - 18 h 30	Vendredi . . .	9 h 00 - 12 h 30
Mercredi . . .	8 h 30 - 18 h 30		

# Cinq années d'activités au Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine

Situé au niveau I de la Préfecture de Nanterre, le Centre d'Information Féminin accueille, informe, oriente gratuitement toutes les personnes (hommes, femmes, adolescents) qui ont besoin d'une information précise, rapide, détaillée.

Au cours de l'année 1977, le Centre a répondu à 10 066 demandes de renseignements qui se répartissent de la manière suivante :

## Secteur juridique (35 %)

- Séparation - divorce avec toutes leurs conséquences :
  - violences subies par l'épouse ;
  - non-paiement des pensions alimentaires ;
  - problèmes de recouvrement, contribution aux charges du ménage ;
  - l'aide judiciaire.
- Logement :
  - litiges entre locataire et propriétaire ;
  - recherche d'une H.L.M. pour des femmes seules (veuves, divorcées).
- Législation du travail :
  - licenciement abusif ;
  - rupture du contrat de travail.
- Succession.

## Secteur vie professionnelle (30 %)

- Jeunes à la recherche d'un emploi.
- Information sur les stages de formation continue.

- Recyclage de femmes de 40 ans.
- Orientation scolaire.

## Secteur social (35 %)

- Problèmes de garde des enfants.
- Allocations familiales et information sur les nouvelles prestations (allocations de parent isolé, complément familial).
- Sécurité sociale.
- Retraites.
- Mères célibataires et personnes âgées avec leurs difficultés.
- Alphabétisation des femmes immigrées.

A chaque cas posé, il existe une réponse ; mais à quelle administration, à quel service, à quel numéro de téléphone s'adresser pour les obtenir ?

Répondant à cette nécessité, le C.I.F. établit la liaison entre le public et les organismes concernés.

Le C.I.F. fonctionne à la manière d'un aiguillage :

- lorsque la question posée est simple, il donne une réponse rapide, ou indique la marche à suivre ;
- lorsque la question est complexe, il oriente vers l'organisme ou le service compétent, évitant erreur et perte de temps.

Il met également à la disposition du public, sur rendez-vous, des consultations juridiques et familiales gratuites. →

## Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

### Le complément familial

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne informe les familles qu'une nouvelle prestation a été instituée : **le complément familial** qui se substitue, à compter de janvier 1978, à :

- l'allocation de salaire unique et sa majoration ;
- l'allocation de la mère au foyer et sa majoration ;
- l'allocation pour frais de garde.

Bénéficient du complément familial les ménages ou personnes ayant à charge au sens des prestations familiales au 1<sup>er</sup> janvier 1978, soit au moins un enfant de moins de trois ans, soit trois enfants et plus, sous réserve qu'ils répondent à certaines conditions de ressources.

Les familles percevant actuellement des prestations familiales par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne n'ont pas à se manifester auprès de celle-ci ; les services calculeront automatiquement leurs droits au complément familial et, si besoin est, leur demanderont directement les renseignements complémentaires nécessaires.

Par contre les familles ne percevant actuellement ni l'allocation de salaire unique, ni les frais de garde et qui ont cependant à leur charge un enfant de moins de trois ans et dont les ressources brutes mensuelles pour 1976 ont été inférieures à 4 400 F, peuvent bénéficier du complément familial.

Seules ces familles doivent déposer une demande à la Caisse d'Allocations Familiales de leur lieu de résidence.

Le montant du complément familial est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1978 à 340 F par mois par famille bénéficiaire.

Les familles qui bénéficiaient jusqu'au 31 décembre 1977 des allocations de salaire unique, de la mère au foyer ou de l'allocation pour frais de garde et qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour percevoir le complément familial, conservent leurs droits aux anciennes prestations. Il en est de même des familles pour lesquelles le montant de la nouvelle allocation serait moins avantageux.

Pour tous renseignements, consulter la permanence de la Caisse d'Allocations Familiales, tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h au Centre de Sécurité sociale de Sceaux, 1 bis, rue du Maréchal-Joffre.

## Comment joindre le C.I.F. des Hauts-de-Seine ?

- En venant : niveau I - Préfecture des Hauts-de-Seine.
- En écrivant : 177, avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE.
- En téléphonant : 781.41.41 ou 769.60.00, poste 55-82, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30 sans interruption.

## Journées du Sang

A la suite des dernières Journées du Sang, Monsieur le Maire a reçu du Directeur général du Centre National de Transfusion Sanguine la lettre suivante :

Paris, le 15 mars 1978

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, le bilan des journées du sang organisées au mois de mars à Sceaux :

1. Allée de Trévise :
  - 26 volontaires (dont 4 nouveaux donneurs),
  - 26 prélèvements.
2. Place de la Mairie :
  - 59 volontaires (dont 6 nouveaux donneurs),
  - 55 prélèvements.
3. Les Blagis :
  - 66 volontaires (dont 7 nouveaux donneurs),
  - 64 prélèvements.

Ces résultats sont au total inférieurs à ceux enregistrés l'an dernier à pareille époque.

Grâce à votre accord, et votre appui, dont nous vous remercions très vivement, le Centre National de Transfusion Sanguine a pu réaliser ces séances dans les meilleures conditions, assisté, tant dans leur préparation que dans leur déroulement, par les Groupements et Responsables locaux auxquels, par votre intermédiaire, nous voudrions exprimer, à ce propos, toute notre gratitude.

Il est par ailleurs évident que nous tenons, en tout premier lieu, à assurer de notre reconnaissance toutes les personnes qui, lors de ces « Journées » ont, par le don de leur sang, contribué à sauver une vie humaine.

En vous remerciant de nouveau,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

**Centre  
Médico-Psychologique**  
24 bis, rue des Écoles  
Tél. 660.16.50

- Consultations.
- Psychothérapies.
- Rééducations (langage et psychomotricité).
- Ateliers d'expression.

**Secrétariat :** les lundi, mardi, jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; les mercredi et vendredi de 10 h à 17 h.

## Association de la Médecine d'Urgence des Hauts-de-Seine - A.M.U. 92

Désormais dans tous les cas d'urgence médicale, de jour ou de nuit, auxquels ne pourraient répondre immédiatement le médecin de famille ou le médecin de garde (ou service d'urgence) local, ou lorsque vous ignorez le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde (ou service d'urgence) local, veuillez appeler le numéro téléphonique départemental unique : **701.09.09**, correspondant à l'A.M.U. 92 (Association de la Médecine d'Urgence des Hauts-de-Seine).

A ce numéro, un médecin orienteur vous répondra, déterminera la nature et le degré de l'urgence, en donnant s'il y a lieu, de premiers conseils, et selon le cas déclenchera la réponse nécessaire :

- s'il y a détresse vitale, il alertera directement le S.A.M.U. ;
- sinon, en cas de délai d'attente possible, il appellera, selon les circonstances, le médecin de famille ou le médecin de garde, qui interviendra en priorité dès qu'il sera redevenu disponible ;
- en cas de nécessité d'intervention immédiate, un médecin installé affilié à l'A.M.U. 92 sera aussitôt envoyé auprès du malade.

Les médecins affiliés à l'A.M.U. sont recrutés, par volontariat, parmi les médecins installés dans les communes des Hauts-de-Seine. Le Département est découpé en secteurs d'intervention, et chaque secteur possède en permanence un médecin affilié. Un système de roulement assure une disponibilité 24 heures sur 24, chaque jour de l'année.

L'A.M.U. 92 n'est donc pas destinée à empiéter sur l'activité des médecins installés dans les communes, mais au contraire à leur assurer la responsabilité de la médecine d'urgence au même titre que celle des autres disciplines. Ce faisant, elle contribuera à accroître la sécurité des malades.

## Session de formation de directeur de centres de vacances et de loisirs

(B.A.F.D.)

La session préparant à une fonction de directeur en centres de vacances ou de loisirs, apportera un certain nombre d'éléments en matière de :

- connaissance des enfants, des adolescents et des adultes ;
- travail en équipe ;
- données du milieu d'origine et du milieu d'accueil ;
- l'activité ;
- problèmes de liberté, de sécurité, de responsabilité ;
- connaissance de la vie quotidienne, de la vie collective, du cadre matériel pour l'organisation du centre de vacances et de loisirs ;
- gestion financière, sanitaire, alimentaire et de personnel ;
- rapports avec les organisateurs, les autorités de tutelle, les familles.

Elle fera une place importante à l'expérience des participants et s'appuiera sur des situations vécues en cours de session.

- Du samedi 10 au mardi 20 juin 1978, en internat, au Château de Lambertie, 24450 MIALLET-LA-COQUILLE.
- Conditions : avoir 21 ans au premier jour du stage. Avoir le B.A.F.A. ou la dispense B.A.F.A. délivrée par « Jeunesse et Sports ».
- Prix : 700 F (voyage à la charge du stagiaire - possibilité de billet de groupe).
- Se renseigner d'urgence à la Mairie (Caisse des Ecoles).

## Association des Paralysés de France

De grandes associations regroupant les handicapés luttent depuis des années et réussissent de spectaculaires sauvetages.

Venez vous joindre à nos équipes actives afin de donner de nouvelles chances à des destinées bouleversées par le handicap :

- Groupe de jeunes : Mlle M.J. MONTIN 5, rue Serge-Prokofiev, 92220 BAGNEUX.
- Groupe Amitié : M. VENITZKI de Fontenay. Tél. 350.51.52.
- Secrétariat social : Mlle Geneviève de TAILLY, Cité des Saurières, 1, allée des Glycines, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES. Tél. 660.72.89.

## Avis important

### Inscriptions dans les écoles maternelles pour la prochaine année scolaire

**Les parents dont les enfants sont nés en 1976 et qui désirent leur admission dans l'une des écoles maternelles de Sceaux, au cours de l'année scolaire 1978-1979 sont priés de les faire inscrire dès maintenant à la Mairie (rez-de-chaussée, bureau de l'État civil).**

**Ils remettront ensuite à la Directrice de l'école le certificat d'inscription qui leur aura été délivré.**

**L'admission effective des enfants aura lieu lorsqu'ils auront atteint l'âge de deux ans et demi.**

**Les enfants nés avant 1976 et qui commenceront à la rentrée à fréquenter l'école maternelle devront aussi être inscrits avant le 30 juin à la Mairie et à l'école de leur quartier.**

**Se munir du livret de famille, du carnet de santé ou des certificats de vaccinations de l'enfant, et d'une attestation de domicile.**

# Inauguration du Collège Fontenaisien du Troisième Age

La séance inaugurale du nouvel établissement a eu lieu, le 3 février dernier, à la Maison de la Culture de Fontenay-aux-Roses, 3 bis, rue du Docteur-Soubise, en présence d'une nombreuse assistance. M. GULDNER, Maire de Sceaux, s'était fait représenter par M. WATREMEZ, Maire adjoint.

Différentes personnalités ont pris la parole : M. Jean FOURNIER, Maire de Fontenay-aux-Roses, qui a pris l'initiative de cette création ; M. JAECKEL, Professeur à Heidelberg, au nom de la Municipalité de Wiesloch, jumelée avec Fontenay ; M. DEVIC, sous-Directeur du Commissariat à l'Énergie atomique de Fontenay ; M. APPIA, Professeur à la Sorbonne.

Voici quelques extraits de l'allocution de M. Henri KERST, ancien Maître-Assistant à la Sorbonne, Directeur du Collège.

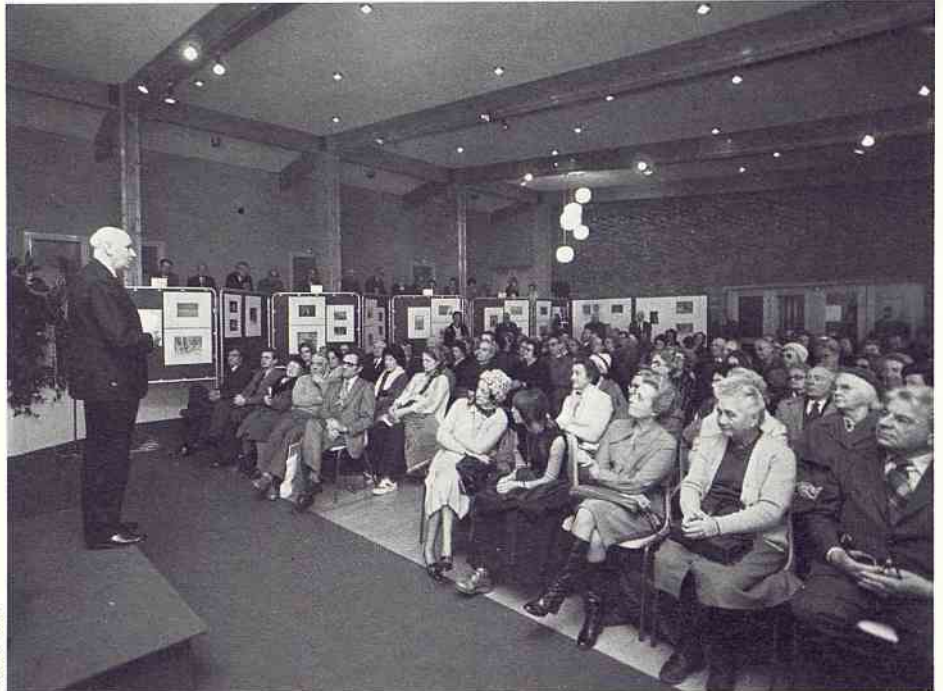
*« C'est par discrétion que nous avons adopté l'appellation de Collège. En réalité, aussi bien la qualité de l'encadrement magistral que la pluridisciplinarité de l'enseignement nous permettent de dire que c'est bien une Université que nous venons de fonder. Nous avons ou aurons, en effet, le concours de professeurs de facultés, d'un Avocat général à la Cour de Cassation, d'un Conseiller d'État, d'un directeur et de chercheurs du C.N.R.S., de professeurs à l'École du Louvre – dont M. POISSON –, de conservateurs en chef et de conférenciers des Musées nationaux, de polytechniciens et d'ingénieurs – dont ceux du C.E.A. de Fontenay – d'agrégés et de docteurs – dont les professeurs de l'École Normale Supérieure de Fontenay – et aussi d'artistes, d'écrivains, d'astronomes, de grands journalistes, etc. Il est demandé à chacun des collaborateurs de se souvenir que leur auditoire n'est pas composé de spécialistes. Ils doivent se mettre à sa portée, afin que nul ne se sente dépaysé dans ces diverses explorations culturelles.*

*Le Collège est ouvert, en principe, aux personnes du Troisième Age, mais nous ne fermons pas nos portes à quiconque veut s'inscrire et demeurons opposés à toute idée de ségrégation dans la diffusion du savoir.*

*C'est dans cet esprit que nous avons également accueilli les adhérents venus des communes voisines et plus particulièrement de Sceaux, inaugurant ainsi ce que nous espérons devoir devenir une sorte de « jumelage spirituel » entre nos deux villes. Remercions ici M. GULDNER pour les encouragements chaleureux qu'il nous a apportés aussitôt que nous lui avons fait part de nos projets.*

*Nous offrons trois cycles de conférences hebdomadaires : Civilisation, Lettres et Arts, Sciences et Techniques, les lundis, mardis et vendredis, à 15 heures. Chaque séance d'une durée d'une heure et demie est conçue sous forme de conversation entre le conférencier et l'assistance.*

*En outre, en liaison avec certains cours, nous organisons des expositions : des réalisations de M. J.-M. LAFITTE, créateur-laqueur, du 3 au 5 mars ; l'essentiel de l'œuvre de M. R. LETOURNEUR, Premier Grand Prix de Rome de sculpture, du 4 au 9 avril ; l'énergie*



Allocution de M. Kerst

*nucléaire pacifique, avec l'aide du C.E.A. de Fontenay, du 8 au 21 mai, toujours à la Maison de la Culture. »*

Avec plus de 250 inscriptions, à la fin de la première semaine d'exercice, le Collège Fontenaisien paraît déjà solidement établi. C'est une entreprise sociale autant que culturelle, puisqu'elle contribuera à

créer des liens entre personnes partageant le même besoin de se cultiver et favorisera les échanges intellectuels sur différents plans dans toute notre région.

**N. B. Inscriptions** (10 F par année universitaire) sur place, aux jours et heures de cours. **Renseignements**, par téléphone au 702-32-69.

## Programme des conférences

MAI 1978

**Mardi 2** M. Jean FOURNIER : 3<sup>e</sup> conférence.

**Vendredi 5** Mlle Huguette DELAVAUULT, Professeur à l'Université de Caen, Directrice adjointe de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses : « Pourquoi un nouvel enseignement des mathématiques ? »

**Du 8 au 21** Exposition du C.E.A. : « L'énergie atomique pacifique ».

**Lundi 8** Mme Marcelle GUICHARD, Attachée au C.N.R.S. et à l'Institut Gustave Roussy : « Histoire d'une cellule ».

**Mardi 9** M. Pierre BRACHIN, Professeur à la Sorbonne : « Erasme et la Paix ».

**Vendredi 12** Mme Marcelle GUICHARD : 2<sup>e</sup> conférence.

**Mardi 16** M. François GROSJEANNE, Agrégé de l'Université : « Le printemps de la Renaissance en Italie » (Projections).

**Vendredi 19** Tribune libre : M. KERST donne la parole aux étudiants du Collège.

**Lundi 22** M. François GROSJEANNE, Agrégé de l'Université : « L'automne de la Renaissance aux Pays-Bas » (Projections).

**Mardi 23, à 16 h 30** M. Pierre BRACHIN, Professeur à la Sorbonne : « La question flamande ».

**Vendredi 26** Dr Édouard SARLIN, Professeur Agrégé au Val-de-Grâce : « Subir sans souffrir, grâce à l'anesthésie ».

**Lundi 29** Séance de clôture : bilans et perspectives.

## Les Gémeaux

### Musique : dans le cadre du cycle Portal...

Après le concert de musique classique du 18 mars qui a réuni Michel PORTAL, Emmanuel KRIVINE, Georges PLUDERMACHER et Frédéric LODEON, les Gémeaux présentent, le jeudi 11 mai 1978, le NEW PHONIC ART (musique contemporaine) avec Michel PORTAL, Vinko GLOBOKAR, Jean-Pierre DROUET, Carlos Roqué ALSINA.



### Arts plastiques

- Pendant tout le mois de mai : exposition de peinture contemporaine.
- Vendredi 12 mai à 18 heures : vernissage-débat avec projection de diapos.
- Animations prévues en direction des scolaires.

**Renseignements aux Gémeaux**, Centre d'Action Culturelle, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92330 SCEAUX - Tél. 660.05.64.

### Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux A.M.C.S.

#### Nos derniers concerts

● **Le samedi 6 mai** au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : deux initiations à 16 h 45 et 18 h ainsi qu'un concert à 20 h 45, donnés par le **Quatuor à cordes Napoca** ; présentation par Monique RUYSEN ; au programme : Beethoven, Enesco, Vieru ; première tournée en France grâce à l'Association Musicale Internationale d'Échanges.

● **Le samedi 27 mai**, également aux Gémeaux :

- à 16 h 45 : « Les jeunes jouent pour les jeunes » ;

- à 21 h : concert par le **Quatuor de flûtes Gérard Grognet**, harpe et basson.

**Tous renseignements** : le mardi après-midi au 88, rue du Lycée. Tél. 702.34.52.

### Les Artistes Scéens

L'Association « *Les Artistes Scéens* » organise, du 20 au 28 mai 1978, son troisième salon.

Celui-ci se tiendra à l'Ancienne Mairie, salle du rez-de-chaussée, et permettra de confronter des travaux récents, œuvres des artistes de notre Ville.

A cette occasion, il est rappelé que l'Association « *Les Artistes Scéens* » est ouverte à tous ceux qui pratiquent les arts plastiques sous leurs différents aspects, ainsi qu'à ceux qui s'y intéressent.

**Pour tous renseignements** : M. AUBERLET, Président - Tél. 350.16.49, ou Mme MOLINA, Secrétaire - Tél. 350.58.85.

### Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

#### Inoubliable soirée du duo Billard-Azais

Malgré les départs massifs pour les sports d'hiver à l'occasion des vacances de février, la salle de l'Ancienne Mairie était pleine pour le concert donné le 24 février dernier par le duo BILLARD-AZAIS.

Juste revanche pour le remarquable ensemble qui, on s'en souvient, joua naguère aux Gémeaux devant dix-sept personnes...

Ouvrant leur récital par les redoutables variations de Brahms sur un thème de Haydn, ils conquièrent d'emblée un public fervent qui ne ménagea pas ses ovations tout au long de la soirée.

Dvorak puis de nouveau Brahms apportaient une note de romantisme populaire, le premier avec les cinq danses slaves où la tendre nostalgie contraste sur une perpétuelle explosion rythmique, le deuxième avec cinq valse choisies parmi les plus représentatives du Maître de Hambourg.

On applaudit également Saint-Saens (Variations), Debussy (Lindaraja) et, enfin, Lutoslavsky, dont les succulentes variations sur un thème de Paganini, incontestable réussite, sont une sorte de gageure.

On ne louera jamais assez le rare degré de perfection auquel est parvenu ce couple justement célèbre qui vit, respire et s'exprime en une communion de tous les instants.

#### Duo G. Burgos - P.M. Vigneau

Le dernier concert de la saison sera donné le vendredi 28 avril, à 20 h 15, en la salle de l'Ancienne Mairie de Sceaux, par le duo flûte et harpe Gilles BURGOS et Pierre Michel VIGNEAU ; ces jeunes artistes (ils totalisent moins de quarante printemps), nous proposent un programme très ouvert du XVIII<sup>e</sup> siècle italien (Pescetti) à l'époque contemporaine (Hollinger), en faisant une large place à la musique française (Loucheur, Damase, Debussy).

#### Initiation artistique de Sceaux et du Val-de-Bière

Le Centre d'initiation artistique de Sceaux et du Val-de-Bière informe qu'il vient d'ouvrir un nouvel atelier de dessin, animé par Mlle NICOLAS : 95, rue Houdan, le samedi après-midi.

**Secrétariat** : 88, rue du Lycée.

# 2<sup>e</sup> Fête des Blagis

ORGANISÉE PAR LES HABITANTS ET

## Samedi 20 mai

10 h 30 à 12 h 30

### OUVERTURE DE LA FÊTE

à travers tout le quartier (Fontenay, Sceaux, Bagneux, Bourg-la-Reine)



\*

\*



9 h à 19 h

### TOURNOI DE SIXTE DE FOOT

ouvert à tous  
(terrain des Paradis)

16 h à 18 h

### DÉFILÉ DES AUVERGNATS DANSES

à travers tout le quartier

## Dimanche 21 mai



10 h 30 à 12 h 30

### DANSES BRETONNES

dans différents endroits  
du quartier

A partir de 10 h

### CONCOURS

### TIR

### DE PÉTANQUE

Sur le terrain

des Paradis

10 h à 12 h

### DÉMONSTRATION DE VOITURES RADIOCOMMANDÉES

Parking des Blagis



### ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE LA FÊTE

- Amicale locataire des Paradis
- Association familiale des Bas-Coudrais
- Amis de la reliure
- Centre des jeunes des Blagis (C.J.B.)
- C.C.J.L. - Paradis

- Les Gémeaux
- Initiation artistique
- Jeunes dans la Cité
- U.D.A.C.
- Syndicat du Cadre de vie



gis - 20 / 21 mai

ET LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

**Dimanche 21 mai (suite)**



**ADAM ET ÈVE**

par le Cirque Alfred

*« Troupe de pantomime tchèque qui a été l'une des révélations du Festival d'Avignon 77. Cette parodie burlesque est à l'image de la Comédie humaine pleine de vie, de mouvement et d'émotions. »*

Aux Paradis



15 h à 19 h

**ATELIERS  
STANDS - JEUX**

Sur l'esplanade  
des Paradis

12 h à 14 h

**BROCHETTES-COUSCOUS**

Moment  
pour se rencontrer  
Un des temps forts  
de la Fête  
Jardin - Rue Marc-Sangnier



15 h à 19 h

**ATELIERS  
STANDS - MUSIQUE  
PRÉSENTATION  
D'ASSOCIATIONS  
DÉMONSTRATIONS**

Esplanade - Rue Jacques-Rivière



A 16 heures

**STÉPHANE REGGIANI**

A 18 heures

**SPECTACLE  
DE MARIONNETTES**



**AVEC LE CONCOURS**

- De la Mairie de Sceaux
- De la Mairie de Fontenay-aux-Roses
- Des commerçants du quartier

Renseignements - Informations  
Toutes aides

**C.J.B.**

**48, rue de Bagneux, 92330 SCEAUX**

☎ 702.05.24

# C.E.R.F.

## Aumônerie des Lycées de Sceaux

Au numéro 3 de la rue des Écoles, une grande maison « *portes ouvertes* » où des jeunes de la 6<sup>e</sup> à la terminale (avec des adultes, jeunes aînés, même mariés, et des parents d'âges divers) peuvent se rencontrer dans une démarche de foi ou de recherche de la foi.

Ils viennent principalement des deux lycées : Marie-Curie et Lakanal, mais aussi d'autres établissements, privés ou non d'Aumônerie. Car l'accueil, l'ouverture de cette maison est pour tous : croyants ou jeunes et adultes en recherche.

Chaque niveau est pris en charge par une équipe d'animateurs avec un permanent qui fait partie de l'équipe d'animation de l'Aumônerie.

Le mode de regroupement du premier cycle se fait par classe, celle-ci étant le lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, donc le lieu possible de l'accueil à une vie ouverte à l'autre.

En sixième et en cinquième, les animateurs sont des parents, soucieux d'échanger et d'approfondir avec les jeunes sur ce qu'ils vivent. Cela amène souvent les adultes à un « *recyclage personnel* », le contact avec l'Évangile au milieu de leurs enfants remettant en question leur propre manière de vivre.

Dès la quatrième, ce sont des animateurs jeunes (terminales, aînés) qui font équipe chaque semaine avec eux, trouvant chacun le style qui convient pour annoncer l'Évangile à ces jeunes. Les activités sont donc diverses : journal, théâtre, mime, équipe biblique, menuiserie... mais toujours tournées vers ce projet.

Quant au second cycle, il n'est plus lié à la classe, ni au lycée ; il voudrait être « *le temps de recherche, de reconnaissance mutuelle autour du Christ et de son message* ».

Pour cela, les moyens que se donnent les jeunes sont le regroupement par affinités (soit amitié, soit un thème de réflexion), les célébrations, les week-ends, un camp de formation pour les animateurs (qui a eu lieu cette année dans les Alpes), et un camp d'été de quinze jours ; car à partir de la quatrième, nous pensons qu'il est essentiel aujourd'hui de découvrir qu'être chrétien, c'est entre autres, appartenir à un groupe ou à une communauté dont on partage les tâches, les responsabilités et le projet.

L'an dernier, les secondes étaient dans les Landes, partageant la vie des agriculteurs, avec un temps fort au cours d'un « *raid* » de deux jours et deux nuits. Les premières partirent en randonnée pédestre, de Saint-Chély-d'Apcher à Notre-Dame-des-Neiges avec, comme thème de réflexion : « *Je veux changer* » et l'Évangile de Saint-Marc. Les terminales, après quelques jours de marche, se retrouvèrent à Taizé.

Les troisièmes se trouvaient à Meyssac en camp fixe qu'ils quittèrent pour un « *raid* » de trois jours ; ils organisèrent de nombreuses veillées où se révélèrent de très bons acteurs ! Les quatrièmes, également à Meyssac, se contentèrent de faire



l'apprentissage de la vie de groupe et d'en goûter les joies...

Toutes ces activités, cette vie à l'Aumônerie, ne représentent que les moyens mis en œuvre pour parvenir librement et joyeusement à la connaissance de Jésus-Christ, et, seulement alors, pouvoir professer sa foi en Église.

Depuis quelques années, cette profession de foi se vit au moment de Pâques, dans l'une des Églises du secteur : il y a deux ans à Sainte-Bathilde, l'an dernier à l'Église de la Pentecôte, cette année à Saint-Stanislas-des-Blagis.

Si cette profession de foi, pour laquelle toute l'Aumônerie, jeunes et adultes, se sent partie prenante et s'exprime au niveau du second cycle, c'est parce qu'elle suppose, auparavant, l'expérience de l'engagement en Église.

Mais à chaque niveau, une démarche de foi – temps fort de l'année – achemine les jeunes vers cet engagement proclamé consciemment.

Ceux qui désirent avoir plus de renseignements peuvent rencontrer l'équipe responsable aux permanences de chaque niveau au 3, rue des Écoles :

- 6<sup>e</sup> : Lucienne THIMONIER, le lundi de 16 h 30 à 18 h 30.
- 5<sup>e</sup> : Catherine RINGENBACH, Tél. 702.91.86.
- 4<sup>e</sup> : Marie-Claude JOHANET, le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30.

- Second cycle :
  - Catherine CHANCELIER, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
  - Didier LESUEUR, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
  - Philippe VINCENT, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
  - Daniel NADAUD, le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
- Secrétaire : Monique STEVERLYNCK, le lundi de 14 h 30 à 18 h. Tél. 661.23.40 (domicile).
- Aumônier : Père Jean-Claude BEE, le jeudi après-midi et samedi matin (tous niveaux).

Les responsables peuvent être joints à l'Aumônerie par téléphone au 350.30.91, aux heures de leur permanence.

### Église réformée de France Communauté de Robinson

Dans l'article paru dans le précédent numéro du Bulletin Municipal ne figurait pas notre adresse. Elle est la suivante :

**Communauté Protestante  
de Robinson**  
36, rue Jean-Longuet  
92290 CHATENAY-MALABRY  
Tél. 660.30.40

# Centre Scéen des Amitiés Internationales

## NOS JUMELAGES PROSPÈRENT.

Il ne se passe plus un seul week-end sans qu'un bref échange n'ait lieu entre Sceaux et ses villes sœurs d'Allemagne et de Grande-Bretagne. De plus, une expérience de plus longue durée a été tentée l'année dernière, sur laquelle il est très intéressant de revenir ; il s'agit d'un jumelage entre deux établissements scolaires : Lakanal à Sceaux et Blackdown à Leamington.

Deux professeurs de langue, de chaque Lycée, ont collaboré étroitement à la mise au point d'un programme de treize jours. Tout d'abord, 19 élèves de Lakanal, âgés de 12 à 16 ans, ont séjourné à Leamington du 1<sup>er</sup> au 13 juillet, accompagnés de deux professeurs, et du 22 octobre au 3 novembre, les 19 élèves de Blackdown qui avaient hébergé les jeunes Français, ont séjourné parmi nous, sous la conduite de deux de leurs professeurs.

Les deux séjours ont été organisés de la même façon dans les deux villes : tous étaient logés individuellement dans des familles et passèrent les jours de congé avec les familles hôtes. Les Municipalités, tant à Sceaux qu'à Leamington, ont reçu les jeunes délégations officiellement à la Mairie, et les jeunes ont été sensibles à cet honneur, réservé aux hôtes de marque ! Les villes leur ont offert des cartes d'entrée gratuite à la piscine et des dépliants sur la région visitée.

Le programme du séjour fut sensiblement le même dans les deux localités : le matin, chaque enfant suivait son correspondant dans sa classe et participait aux activités variées : les cours de cuisine de Blackdown ont eu du succès ! et le stade de Lakanal fit plus d'un envieux ! Les repas furent pris à la cantine scolaire. Les après-midi étaient consacrés aux visites touristiques : les élèves Français ont parcouru la région des Midlands dans le « school-bus », la forteresse

de Warwick demeurée intacte depuis le XIV<sup>e</sup> avec ses murs crénelés et ses tours à machicoulis, ils ont suivi les traces de Shakespeare le long de l'Avon à Stratford, en visitant sa maison natale et la petite église de village où il est enterré. Ils ont vu Coventry et sa Cathédrale moderne, construite sur les ruines de l'église martyre détruite par les bombes incendiaires allemandes en 1940.

A Sceaux, les jeunes Anglais ont bénéficié d'excursions prestigieuses : Paris, Versailles, Fontainebleau, un spectacle à la Comédie-Française : « *Le Malade Imaginaire* ». Tous ont été ravis de leur séjour.

Le CSAI a participé financièrement à ces échanges. Seuls, les frais de voyage ont été à la charge des participants.

Les enfants ont pu confronter les systèmes d'éducation, la vie familiale, l'alimentation... La plupart se sont vite adaptés à leur nouvelle famille et les liens se sont encore resserrés lors de la visite retour. Nombreuses sont les familles qui font le projet de continuer l'échange : c'est le but principal de l'opération : ouvrir les jeunes à une autre culture, à un autre mode de vie et leur démontrer l'utilité de la pratique des langues étrangères.

Mrs RIGDEN / Mlle FRIBERG



Mrs Rigden, Mme Gallocher et le groupe des Français devant l'école de Blackdown

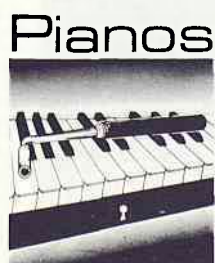
### VENTE, ACHAT, LOCATION ACCORD, RÉPARATION TOUTES MARQUES, PIANOS MÉCANIQUES

#### Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau

Steinway - Bechstein

Blüthner, etc.



## Bédél Masson

25, rue de la Tour  
92240 MALAKOFF

Téléphone : 657.08.18

#### Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley

Rameau - Weiss

Baldwin, etc.

# Groupe d'Étude d'Urbanisme des Habitants de Sceaux

Lancé en décembre 1973 de façon informelle, puis déclaré le 20 juillet 1974 association (loi de 1901), le Groupe d'Étude d'Urbanisme des Habitants de Sceaux est né d'une réaction de nombreux Scéens contre les atteintes à la qualité de la vie que constituaient certaines réalisations ou certains projets d'urbanisation d'origine administrative ou privée.

Les bases de son action sont contenues dans les réponses à un questionnaire distribué en mars 1973 dans tous les foyers de Sceaux. Sans qu'elle puisse être assimilée à un sondage scientifique, cette enquête a permis de faire apparaître les

réactions en profondeur de la population et de dégager les principes essentiels de l'action à mener dans le domaine de l'urbanisme :

- sauvegarde du cadre de vie ;
- maintien de l'ambiance « petite ville » ;
- refus de tout élargissement des voies provoquant fatalement des alignements et un afflux de voitures ;
- maintien des sentiers et des petites rues existants ;
- maintien de tous les espaces verts existants ;

- refus de grandes opérations immobilières et de grands équipements attractifs ;
- maintien de l'habitat pavillonnaire et non-densification ;
- sauvegarde du Vieux Sceaux (maintien de son caractère social et architectural) ;
- réservation de logements pour les Scéens à revenus modestes ;
- refus des acquisitions foncières injustifiées de propriétés habitées ;
- refus de l'autoroute A 10 et de tout boulevard urbain ;
- participation plus active de la population à la gestion de la commune.

## Le Parc de Sceaux

Départemental, il nous a conduits à travailler au niveau du Conseil général des Hauts-de-Seine. Nous nous battons depuis bientôt trois ans pour essayer de faire admettre nos principes sur son aménagement par les conseillers généraux du Département.

Tout en reconnaissant son bon état actuel, nous pensons qu'il faut absolument préserver le caractère forestier naturel des dernières parties du Parc qui n'ont pas encore été « aménagées ». Pourquoi transformer les sentiers en boulevards (jusqu'à 27,20 m de percée) ? en pistes cyclables, dangereuses pour les tout-petits et les personnes âgées ? pourquoi abattre les derniers bois ? les dernières futaies (comme celle de la Porte-aux-Vaches) ? pourquoi organiser des espaces encore libres et y créer des activités dirigées ?

Laissons à chacun de nous la liberté de ses mouvements dans le Parc, la possibilité d'y trouver ce qu'il aime, la paix qui lui apportera la sérénité, dans le respect de la nature.

### Comment préférez-vous le Parc ?



Le sentier devenu cette route



Nous sommes heureux de constater, après trois ans d'efforts, que nos idées ont fait leur chemin et sont progressivement adoptées par beaucoup de ceux qui ont les pouvoirs de décision à tous les niveaux. Reste à veiller à ce que ces idées se concrétisent. C'est pour cela que le Groupe poursuivra avec tous son œuvre d'information et de proposition réciproques auprès de la population et de la Municipalité. Il y a trois ans, nous avons suscité la création de commissions extra-municipales sur l'urbanisme (P.O.S., Centre) pour lesquelles nous avons fourni un travail considérable. Nous avons obtenu des abaissements du C.O.S. encore insuffisants, l'acquisition du terrain de l'Imprimerie Charaire, mais nous refusons l'extension de son périmètre ; nous avons soutenu la création de la rue piétonne, mais notre contre-projet a été refusé. Nous avons lancé dans la population une pétition contre les élargissements des rues, recueillant un très grand nombre de signatures.

Nous ne sommes pas un groupe politisé : tous ceux que séparent des options idéologiques sont à l'aise dans nos larges discussions, du moment qu'ils s'intéressent à l'urbanisme et à la vie locale de notre petite cité. Le Groupe, en effet, s'inspire dans sa vie intérieure de l'esprit de concertation qu'il réclame des Pouvoirs publics. Toute décision importante se dégage d'une discussion dans nos assemblées générales, après avoir été préparée sérieusement dans nos commissions internes. Celles-ci correspondent, pour l'essentiel, aux commissions extra-municipales où nous sommes représentés : circulation (R. NANCY), transports en commun (P. FORTIN), patrimoine vert (M. BELLE), Ilot Charaire (P. MAILLARD), P.O.S. (P. MAILLARD), Vieux Sceaux - qui recouvre aussi l'Ilot Benoît-(P. RICHARD), et un groupe de travail constitué à l'occasion des Fêtes de Sceaux 1978 (A. BENOIT).

Ces commissions amènent le Groupe à intervenir sur les questions qui se posent dans tous les quartiers. Pour cela, nous avons des délégués de quartiers dont le rôle est d'informer le Groupe de tous les problèmes touchant au cadre de vie dans leur secteur et de les représenter dans les associations de quartier quand elles existent :

- Les Sablons :  
M. MOLINA, 45, rue des Chêneaux.  
Mme FRETIN, 72, rue des Chêneaux.

- Les Mésanges :  
Mme LORANT, 27, rue des Mésanges.
- Les Clos Saint-Marcel :  
Mme PIERRE, 5, rue des Clos-Saint-Marcel.
- Les Glaises :  
Mme BELLE, 35, rue Paul-Couderc.
- La Poste :  
M. ZUBER, 2, allée des Sophoras.  
M. GUTMAN, 6, rue du Four.
- Centre :  
Mlle SALZE, 5, rue de Penthièvre.  
Mme REGNOT, 43, rue des Imbergères.
- Penthièvre :  
M. MAILLARD, 1, allée des Sycomores.  
Mme COQUET, 6, allée Bernadotte.
- Colbert-Lycée :  
Mme LIGNON, 21, rue Michel-Voisin.
- Filmins :  
M. JOANICOT, 13, rue des Filmins.
- Roosevelt :  
Mme THALER, 31, avenue du Président-Roosevelt.

- Parc :  
M. ROBERT, 13, avenue Diderot.
- Blagis :  
M. MATHIS, 40, rue de Fontenay.  
Mme BLONDEL, 14, rue Jean-Mascré.
- Musiciens :  
M. CHOQUET, 44, avenue Georges-Cleminceau.
- M. FORTIN, 4, avenue Jean-Jaurès.

Chacun peut donner un peu de son temps, toute opinion est respectable, chacun aussi peut nous aider financièrement à défendre notre cadre de vie.

Adresser les demandes d'adhésion et les cotisations (20 F pour les jeunes, 30 F au moins pour les adultes) au Groupe d'Étude d'Urbanisme des Habitants de Sceaux - BP n° 16 - 92330 SCEAUX-PRINCIPAL.

**Le paysage appartient  
à celui qui le regarde**  
*(proverbe chinois)*

## GROUPE SCÉEN POUR LA PARTICIPATION LOCALE

Lors du Conseil du G.S.P.L., tenu le 21 mars, Jean WEBER a proposé de pratiquer l'alternance dans la composition du Bureau de l'Association. C'est pourquoi, après un certain nombre de « pressions amicales » et sans aucune campagne électorale, un nouveau Président a été désigné.

Celui-ci aura à cœur de poursuivre l'action de son prédécesseur, conformément aux objectifs de notre Association.

Depuis son origine, le G.S.P.L. est le lieu de rencontre de tous ceux qui s'intéressent à la vie de la commune. La plupart d'entre eux n'avaient pas attendu le G.S.P.L. pour participer aux activités de la ville et collaborer à de nombreuses associations et commissions. Ce qui les a réunis dans un même groupe, c'est le désir de mettre au point puis de faire partager une certaine manière d'envisager la vie dans une commune selon un mode participatif.

C'est pourquoi, passée la période électorale, les membres du G.S.P.L. ont continué de participer aux activités de la commune, en conservant, sous forme d'une association, une structure de rencontre permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences et le travail en commun.

A ce titre, le G.S.P.L. participe activement aux commissions extra-municipales où il est représenté, rappelons-le, par :

- Madeleine LOUBATON pour le « *Vieux Sceaux* »,
- Monique SAUNOIS pour le « *Patrimoine vert* »,
- Maryvonne RANKE pour les « *Marchés* »,
- Suzanne GIRAUDOT et Jacqueline BABAUD pour les « *Affaires sociales* »,
- Denise BERTIN pour la « *Circulation-stationnement* »,

en attendant les commissions du POS, « *Transport* » et « *Charaire* » qui, à mi-mars, n'ont pas encore été réunies.

Certains de ces représentants sont aidés par des groupes de travail avec lesquels ils

préparent les réunions des commissions. Les groupes sont ouverts et vous pouvez prendre contact avec leur responsable si le sujet vous intéresse et plus particulièrement avec :

- Roger NANCY (350.00.17) pour « *Circulation-Stationnement* »,
- Monique SAUNOIS (702.59.91) pour « *Patrimoine vert* »,
- Guy DUMONT (661.01.23) pour « *Transports* ».

Enfin, une équipe importante participe à l'enquête auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, organisée par la Ville de Sceaux et les clubs du Troisième Age.

Ainsi le G.S.P.L. travaille sérieusement, dans un esprit... de concertation, nullement incompatible avec un esprit plus piquant qui est la marque de sa vigilance au respect de ses idées.

**Daniel HOFFSAES**

### Composition du nouveau Bureau :

- Président** ... Daniel HOFFSAES  
21, rue de Penthièvre
- Vice**
- Présidents** ... Monique SAUNOIS  
4, rue Lakanal  
Guy DUMONT  
17, avenue Roosevelt  
Jean WEBER  
8, avenue Charles-Péguy
- Secrétaires** ... Denise BERTIN  
21, allée de Trévisse  
Monique GENELOT  
1, allée des Sycomores  
Roger NANCY  
1 bis, rue du Lycée
- Trésoriers** ... Jean-Charles VALLOT  
12/1, avenue Paul-Couderc  
Maryvonne RANKE  
5, rue Raymond-Gachelin

## La Boule Scéenne

Le Bulletin Municipal précédent annonçait la composition du nouveau Bureau. La date limite de dépôt des articles n'ayant pas permis à M. AUBRY de relater le déroulement de l'Assemblée générale, il nous appartient d'assurer cette lourde charge.

L'expression n'est pas trop forte, car vous succéder, cher M. AUBRY, dans la Commission de Presse est une entreprise délicate. Avec brio, vous avez entretenu les Scéens de nos activités. Vos nourris et très fructueux comptes rendus furent bien la preuve que la Boule Scéenne est une Société jeune, dynamique, au sein de laquelle il fait bon vivre.

Au nom des membres du Bureau, au nom de tous les Sociétaires et amis, merci M. AUBRY pour tant de dévouement ; et nous comptons encore longtemps sur votre présence quotidienne au boulodrome.

Le 14 janvier 1978, donc, se tenait l'Assemblée générale. Aux excellents rapports des membres du Bureau succéda un très beau film réalisé par notre ami DELAUNAY. Le réalisateur retraça fidèlement les principales activités de l'année 1977 et mixa harmonieusement quelques images pittoresques. La symphonie des couleurs enthousiasma tous les sociétaires présents. Une projection de diapositives évoqua par la suite l'histoire de notre Société. Moment émouvant, certes : combien de souvenirs furent évoqués ! Nous gardons en mémoire les efforts des anciens : que les pionniers, fondateurs de la Boule Scéenne trouvent ici l'hommage de notre reconnaissance.

Comme tous les ans, après la traditionnelle galette des Rois, les performances individuelles ou collectives furent récompensées, comme il se devait, par des coupes et des médailles. Le rayonnement du club est certain et le renom de notre cité est assuré en Ile-de-France par l'excellente tenue de nos participants.

La Boule Lyonnaise est maintenant reconnue comme étant un sport. Il suffit d'assister à un concours, de voir évoluer les joueurs pour se rendre compte, effectivement, qu'adresse et maîtrise de soi sont indispensables dans l'exercice de cette activité.

Pour vous convaincre, nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai 1978, date de notre premier grand concours officiel. Sur le boulodrome et les jeux annexes du Petit Parc, se disputeront les Challenges de L'Office Municipal des Sports et du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux, avec la participation des meilleures équipes de l'Ile-de-France, voire même d'autres régions.

Par ailleurs, si vous aimez le sport de plein air et si vous désirez le pratiquer dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre tous les après-midi, rue de Penthièvre, à l'angle de la rue Houdan. Avec le printemps, l'entraînement a repris et il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, ne serait-ce qu'à notre compétition intersociétaires « *Le But d'honneur* », concours se déroulant à l'initiative du Comité de Direction et sous la responsabilité de M. TORRE.

Nul doute que, tout au long de l'année, cette compétition originale sera très disputée.

**Commission de Presse**

**Bernard ROPÉ, Dominique HAMON**

**Premiers résultats**

● 5 février au Lac Saint-James (32 quadrettes toutes catégories) : HAMON Dominique, FACHAUX Pascal et Bruno, LACOSTE Jean-Claude, s'inclinent en demi-finale.

● 5 mars à Choisy-le-Roi (32 quadrettes toutes catégories) : BOISSAY Christian, CREVOISIER Roger, MOREL Jacques, SMANIOTTO V., sous-champion.

● 5 mars au Boulodrome (concours intersociétaires) :

– Coupe Cuvilliez : gagnants : JAFFLIN Marc, ROPÉ Bernard ;

– Coupe Guillet : gagnants : FRAIOLI Patrick, LETELLIER Michel ;

– Coupe du Souvenir : GUIGON Pierre et LARREY Pierre, succombent devant FACHAUX Bruno et MURGUES Émile.

● 12 mars : championnat individuel des Hauts-de-Seine, se déroulant sur les terrains de Vanves et Clamart : 15 licenciés Scéens participaient à ces championnats :

– CREVOISIER Roger : battu en demi-finale (4<sup>e</sup> division) ;

– THÉOCHARIS Georges : battu à la 4<sup>e</sup> partie (4<sup>e</sup> division) ;

– FRAIOLI Patrick : battu à la 4<sup>e</sup> partie (4<sup>e</sup> division).

# Un grand serviteur de la Commune s'en va

Le 10 mars 1978, le Conseil Municipal recevait **M. Jean AVIZOU, Directeur des Services techniques de la Ville**, à l'occasion de son départ en retraite. Le Secrétaire général, les chefs de service de l'administration municipale, les directeurs et directrices des écoles publiques de Sceaux ainsi que les représentants des différents services publics d'État ou du Département, ayant leur siège à Sceaux, assistaient à cette réception.

M. GULDNER, Maire de Sceaux, rappela que M. AVIZOU a consacré 42 ans de sa vie au service de la Ville, il y a fait toute sa carrière, au cours de laquelle il a gravi tous les échelons de la hiérarchie pour prendre en 1961 la direction du service.

Monsieur le Maire souligna également que M. AVIZOU, qui a dirigé les services techniques pendant une période difficile d'urbanisation intense et de changement des mœurs, a mérité cette carrière exemplaire par son travail acharné, son intelligence et son contact humain qui lui a valu de recevoir dans la grande salle du Cercle militaire de Paris, devant le « *Tout Paris* » le prix de la courtoisie française.



Que M. AVIZOU veuille bien trouver ici les souhaits que tous ceux qui l'ont connu et apprécié forment pour qu'il bénéficie d'une longue et heureuse retraite. Qu'il sache aussi que la population de Sceaux lui est reconnaissante des services éminents qu'il a rendus à la Ville.

## Des Scéens à l'honneur

### Palmes Académiques

#### Au grade de Chevalier

M. Jean GADANT, Directeur des Forêts, 1, rue Aubanel.

M. Georges GIRARD, Ingénieur hydraulicien, 10-3, rue Paul-Couderc.

M. Jean PAULME, Administrateur civil, 14, avenue Jean-Perrin.

Mme Marie-Louise RIGOT-NEBONNET, 2, rue du Docteur-Lequeux.

### Mérite Agricole

#### Au grade d'Officier

M. Jean GUILHAMON, 8, allée Bernadotte.

## TOUJOURS GAGNANT CHEZ SPORT 2000

### BANG 2000.

Cordage exclusif production Babolat Maillot. Prix spécial promotion :

**119F**



Médaille d'or 1978



## SPORTS SCÉENS

112, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
☎ 661.03.67

# Les élections législatives

## dans la 12<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine

**Scrutin du 12 mars 1978**

### Résultats pour la Ville de Sceaux

	<b>1<sup>er</sup> Bureau</b> École primaire 6, rue M.-Renaudin	<b>2<sup>ème</sup> Bureau</b> École maternelle 7, rue M.-Renaudin	<b>3<sup>ème</sup> Bureau</b> Salle municipale 95, rue Houëin	<b>4<sup>ème</sup> Bureau</b> École primaire 18, rue des Imbergères	<b>5<sup>ème</sup> Bureau</b> École Polytechnique Féminine	<b>6<sup>ème</sup> Bureau</b> École maternelle des Biagis Av. G.-Clemenceau	<b>7<sup>ème</sup> Bureau</b> École primaire des Biagis Rue du Directeur-Roux	<b>8<sup>ème</sup> Bureau</b> École mat. du Petit-Chambord Allée de Trévise	<b>9<sup>ème</sup> Bureau</b> École mat. des Clos-St-Marcel 46, av. de la Gare	<b>TOTAL</b>	<b>Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés</b>
Inscrits .....	1 643	1 445	1 568	1 220	1 656	1 605	1 592	1 542	1 445	13 716	
Votants .....	1 386	1 192	1 303	1 032	1 374	1 344	1 277	1 304	1 187	11 401	
Blancs et nuls .....	25	23	17	15	17	16	17	18	17	165	
Suffrages exprimés .....	1 361	1 169	1 288	1 017	1 357	1 328	1 260	1 286	1 170	11 236	
Ont obtenu :											
FONTENEAU .....	411	327	342	284	373	349	215	413	222	2 936	26,13
TRORIAL .....	302	252	290	251	311	303	244	394	248	2 595	23,09
LE BAILL .....	366	231	272	178	284	254	328	198	257	2 268	20,18
GELLY .....	125	107	130	101	96	160	262	48	188	1 217	10,83
POUEY-MOUNOU .....	104	103	115	85	98	127	92	90	102	916	8,15
COLLET .....	42	43	37	26	59	33	37	24	45	346	3,08
BOUÉ .....	25	29	31	22	38	30	15	54	33	277	2,47
PARION .....	23	21	20	21	11	27	22	14	24	183	1,63
GRIELEN .....	16	17	29	16	32	18	10	22	17	177	1,58
PANNIER .....	26	18	12	18	24	11	8	6	8	131	1,17
GABET .....	13	11	4	10	21	9	22	11	19	120	1,07
LEGROSDIDIER .....	8	10	6	5	10	7	5	12	7	70	0,62
BELHOMME .....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00

### Résultats pour la Circonscription

	<b>Châtenay Malabry</b>	<b>Châtillon</b>	<b>Clamart</b>	<b>Fontenay-aux-roses</b>	<b>Le Plessis Robinson</b>	<b>Sceaux</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés</b>
Inscrits .....	18 096	17 833	34 565	15 795	14 607	13 716	114 612	
Votants .....	14 650	14 061	27 532	12 919	12 006	11 401	92 569	
Blancs et nuls .....	331	186	267	148	155	165	1 252	
Suffrages exprimés .....	14 319	13 875	27 265	12 771	11 851	11 236	91 317	
Ont obtenu :								
GELLY .....	3 267	4 094	6 317	2 115	4 288	1 217	21 298	23,32
FONTENEAU .....	2 092	2 120	8 743	2 250	1 544	2 936	19 685	21,56
LE BAILL .....	3 444	2 718	5 231	3 371	2 091	2 268	19 123	20,94
TRORIAL .....	2 632	2 832	3 244	2 593	2 123	2 595	16 019	17,54
POUEY-MOUNOU .....	859	913	1 840	1 064	746	916	6 338	6,94
COLLET .....	398	235	442	265	233	346	1 919	2,10
BOUÉ .....	569	176	232	265	166	277	1 685	1,85
PARION .....	194	315	291	286	299	183	1 568	1,72
GABET .....	178	179	325	134	150	120	1 086	1,19
GRIELEN .....	185	112	238	243	76	177	1 031	1,13
PANNIER .....	144	97	235	123	88	131	818	0,90
LEGROSDIDIER .....	279	84	127	62	47	70	669	0,73
BELHOMME .....	78	0	0	0	0	0	78	0,08

# Les élections législatives dans la 12<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (suite)

## Scrutin du 19 mars 1978

Résultats pour la Ville de Sceaux											
	1 <sup>er</sup> Bureau École primaire 6, rue M.-Renaudin	2 <sup>ème</sup> Bureau École maternelle 7, rue M.-Renaudin	3 <sup>ème</sup> Bureau Salle municipale 95, rue Houdan	4 <sup>ème</sup> Bureau École primaire 18, rue des Imbergères	5 <sup>ème</sup> Bureau École Polytechnique Féminine	6 <sup>ème</sup> Bureau École matern. des Blagis Av. G.-Clemenceau	7 <sup>ème</sup> Bureau École primaire des Blagis Rue du Docteur-Roux	8 <sup>ème</sup> Bureau École mat. du Petit-Chambord Allée de Tréville	9 <sup>ème</sup> Bureau École mat. des Clos-St-Marcel 46, av. de la Gare	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits .....	1 643	1 445	1 565	1 220	1 656	1 605	1 591	1 542	1 445	13 712	
Votants .....	1 433	1 217	1 348	1 049	1 417	1 365	1 319	1 355	1 217	11 720	
Blancs et nuls .....	64	72	68	52	78	48	40	67	49	538	
Suffrages exprimés .....	1 369	1 145	1 280	997	1 339	1 317	1 279	1 288	1 168	11 182	
Ont obtenu :											
FONTENEAU .....	923	751	844	685	902	843	610	1 046	641	7 245	64,79
GELLY .....	446	394	436	312	437	474	669	242	527	3 937	35,21

Résultats pour la Circonscription								
	Châtenay Malabry	Châtillon	Clamart	Fontenay-aux-roses	Le Plessis Robinson	Sceaux	Total	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits .....	18 098	17 828	34 565	15 795	14 607	13 712	114 605	
Votants .....	15 099	14 419	28 150	13 268	12 200	11 720	94 856	
Blancs et nuls .....	657	470	804	496	386	538	3 351	
Suffrages exprimés .....	14 442	13 949	27 346	12 772	11 814	11 182	91 505	
Ont obtenu :								
FONTENEAU .....	7 058	6 706	14 551	6 889	5 062	7 245	47 511	51,92
GELLY .....	7 384	7 243	12 795	5 883	6 752	3 937	43 994	48,08

### Service national

#### Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du troisième trimestre 1978 devront se faire recenser entre le 1<sup>er</sup> juin 1978 et le 31 juillet 1978.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

### Bureau des P.T.T. de Sceaux-Principal

**C.N.P. : la Caisse Nationale de Prévoyance**, est une institution publique désintéressée dont la mission est de répandre largement dans le pays les notions d'assurance sur la vie.

Elle met à la disposition de la clientèle son expérience plus que centenaire et un réseau très dense de correspondants.

C'est un organisme public à caractère administratif qui sait adopter les pratiques de l'assurance à l'évolution des circonstances et dans l'esprit où le législateur a voulu qu'il soit à l'œuvre.

Sa fonction est de mettre l'assurance-vie à la portée de tous.

Adressez-vous à votre bureau de poste : P.T.T. de Sceaux-Principal - 75, rue Houdan - Tél. 661.00.02.

## AMBULANCES « NUIT ET JOUR »

Service municipal - Toutes distances

☎ 631.69.22

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

Santé - Confort - Service • Vente et location de cannes et béquilles • Matériel médical

ENTREPRISE AGRÉÉE

N° 9276005 - 10-12-76

membre de l'ATSU  
Ile-de-France



# Service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
<b>MAI</b>		
Lundi 1 <sup>er</sup> .....	Dr GALVIN 53, avenue Georges-Clemenceau .... 702.38.38	Mlle LACOUR 127, rue Houdan ..... 661.00.76
Jeudi 4 .....	Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux ..... 660.81.31	Mme THIEBAUD 7, avenue des Quatre-Chemins ..... 661.16.12
Dimanche 7 .....	Dr LE VAN QUYEN Jacques 118, rue Houdan ..... 350.07.74	M. VARIN 45, rue Houdan..... 661.00.91
Dimanche 14 .....	Dr MARTIN-THÉODORIADIS 112 bis, rue Houdan ..... 661.19.93	Mme LAVERDET 106, rue Houdan ..... 661.00.62
Lundi 15 .....	Dr MOUROT 7, avenue des Quatre-Chemins..... 350.17.36	Mme LAVERDET 106, rue Houdan ..... 661.00.62
Dimanche 21 .....	Dr PERIE 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Général-Leclerc..... 350.03.00
Dimanche 28 .....	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan ..... 661.19.93	Mme MOUEIL 43, rue des Coudrais..... 702.40.44
<b>JUIN</b>		
Dimanche 4 .....	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661.07.82	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59
Dimanche 11 .....	Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mlle LACOUR 127, rue Houdan ..... 661.00.76
Dimanche 18 .....	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Général-Leclerc..... 660.74.87	Mme LAVERDET 106, rue Houdan ..... 661.00.62
Dimanche 25 .....	Dr BLANC 81, rue Houdan..... 661.17.28	Mme MOUEIL 43, rue des Coudrais..... 702.40.44

## SERVICE D'URGENCE DENTAIRE

Un service d'urgence dentaire est assuré par les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine, les dimanches et jours fériés, de 9 heures à 12 heures.

Pour avoir communication des coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au **776.25.42**

## Clinique chirurgicale de l'Assomption

24, avenue Victor-Hugo  
(en face du Lycée Lakanal)

**92330 BOURG-LA-REINE**

☎ 661.07.99 + (Jour et nuit)

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie  
Traumatologie-Radiologie-Chirurgie cardio-vasculaire  
Maladies de l'appareil digestif - Orthopédie  
Laboratoire d'analyses

ALD 30 Conventionnée Sécurité Sociale, SNCF, RATP,  
mutuelles, caisses civiles, militaires, agricoles



## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

71, rue Houdan - Sceaux Tél. 661.03.04

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles -  
les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

## CLINIQUE CHIRURGICALE

**SERVICE D'URGENCE PERMANENT**

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE - GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE GÉNÉRALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC - VERTEBROGRAPHIE - KINESITHÉRAPIE - BALNEOTHÉRAPIE - PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPÉDIQUES) - PEDICURIE

**Tél. : 660.88.11**



# office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



## SCEAUX Centre

Très beau studio avec jardin au sud, cuis., belle s. de bns, ch. cent. radiat., immeuble récent, pierre, grand standing, park inclus : 160 000 F.

## CHATENAY-MALABRY

Un bon placement, locataire assuré. Beau séjour sud, entrée, ch., cuis., s. de bns claire, ch. cent. radiat., pt imm. récent, jardins. Prix intéressant : 155 000 F.

## SCEAUX/ROBINSON Métro

Beau séj. dble sud-est, 2 ch., entrée, cuis. avec éléments, s. de bns claire, nbreux placards, ch. cent. radiat., pt imm. réc. bon stand., jdins, bel environ. de verdure, jolie vue, box inclus : 250 000 F.

## PARC DE SCEAUX Métro

Beau liv. dble plein sud sur jardins, 3 ch., entrée, cuis., s. de bns + cab. de toil., gd confort, imm. récent pierre, ascenseur : 390 000 F.

## SCEAUX Métro

Dans un parc très agréable, liv. dble, balcon sud, 2 ch., nbreux placards, pt imm. récent, gd confort, box inclus : 300 000 F.

## L'HAY-LES-ROSES Centre

Calmé, pt imm. 1972, pierre de taille, asc., jardins, beau liv. dble, gds balcons sud et est, 3 ch., gde entrée, cuis., s. de bns, ch. cent. radiat., nbreux placards, garage inclus : 485 000 F.

## ANTONY

Beau séj., balcons sud sur jolie vue, 2 ch., cuis., s. de bns claire, nbreux placards, ch. cent. radiat., pt imm. récent, bon stand., verdure : 172 000 F.

## SCEAUX/ROBINSON Métro

Très agréable, vaste liv. dble, loggia, terrasse sud, ch., gde cuis., s. de bns, ch. cent. radiat., imm. récent gd stand., asc., jardin, garage inclus : 387 000 F.

## BOURG-LA-REINE Métro

Sur agréable jardin, beau liv. dble, balc. sud, 2 ch., gde entrée, cuis. aménagée, s. de bns, nbreux placards, ch. cent. radiat., pt imm. récent bon stand. Exceptionnel : 320 000 F.

## BOURG-LA-REINE Métro

Ancien et charmant appartement en duplex bien décoré, calme, sur jardins, gd liv. dble, balcon, entrée, ch., cuis., s. de bns., w.-c., grenier : 192 000 F.

## CHATENAY-MALABRY

Très joli imm. 1972 environné verdure, superbe liv. dble, gd balcon, 2 belles ch., gde entrée avec dressing, cuis. + cellier, s. de bns, ch. cent. radiat., box et parking inclus : 400 000 F.

## L'HAY-LES-ROSES Roseaie

Superbe appt 130 m2, pt imm. récent, entouré de verdure, beau liv. dble, balc. sud, 5 ch., cuis.,

2 bns + s. d'eau, 2 w.-c., nbreux plac., garage inclus : 475 000 F.

## SCEAUX Métro

Beau pavillon 1957 pierre et crépi, impeccable, hall, liv. dble, balcon, 5 ch., gde cuis. équipée, s. de bns, ch. cent mazout, garage, joli jardin : 580 000 F.

## SCEAUX/ROBINSON Métro

Belle maison réc. en pierre, liv. dble sud, 3 gdes ch., cuis., s. de bns, chauff. cent. gaz., garage, magnifique jardin : 850 000 F.

## FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Très charmante villa récente pierre, hall, vaste séjour marbre + mezzanine, cuis. équipée avec terrasse s/jdin, 4 ch. + bureau, s. de bns + s. d'eau, gde salle de jeux, nbreux placards, ss-sol, lingerie, vaste garage : 880 000 F.

**ET UN GRAND CHOIX QUE NOUS NE POUVONS PRÉSENTER ICI.**

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

## OFFRES D'EMPLOIS

L'Office Régional de l'Habitat offre à dames 40 ans environ désirant retravailler :  
- Un emploi mi-temps secrétaire-dactylo ;  
- Un emploi temps complet hôtesse-dactylo ;  
- Un emploi négociatrice, formation assurée.  
Tél. 660.44.66.

## DEMANDES D'EMPLOI

Personne sérieuse parlant couramment allemand, cherche emploi, même occasionnel : cours d'initiation ou rattrapage, traductions, accueils de touristes, etc. Tél. 350.04.11.

Deux jeunes filles cherchent travail dans un magasin de préférence, pour le mois de juillet. Tél. 660.56.73.

Étudiante diplômée de nationalité australienne, cherche emploi au pair, donnerait cours d'anglais et cours de conversation, tous les niveaux. S'adresser à Mlle Léa FORRESTER, 26, rue de Fontenay, à Sceaux, après 17 heures.

## COURS PARTICULIERS

Élève ingénieur à l'École des Travaux Publics donnerait cours de mathématiques et physique à tous niveaux : de la sixième à la terminale. Tél. 350.48.08, après 18 h 30.

## IMMOBILIER

A louer à la quinzaine ou au mois, Alpes du Sud - mai, juin, juillet, août, septembre - appartement au 1<sup>er</sup> étage dans villa, très confortable pour 5 personnes. En bordure du lac de Serre-Ponçon ; activités nautiques, promenades en montagne. Tél. 350.11.37, le soir de préférence.

Particulier cherche pour personne âgée, une pièce + cuisine, à loyer modéré, dans Sceaux ou très proche de Sceaux. Tél. 702.06.36, à partir de 19 h 30.

Particulier vend appartement 4 pièces, cuisine, salle de bains, balcon, chauffage central radiateurs. Très bien situé centre de Sceaux. Tél. 350.19.01, après 18 h.

A vendre à Sceaux - métro Robinson - 3 pièces, cuisine, cave, salle d'eau, w.-c., garage. Impeccable. Tél. 660.01.08.

Recherche maison à acheter, minimum 6 pièces. Tél. 660.22.75, le soir, ou 661.26.87, la journée.

Nice - Promenade des Anglais - vue panoramique, soleil, mer, loue appartement grand standing, entièrement équipé pour 4-6 personnes, à la semaine, quinzaine ou au mois. S'adresser à Mme INGRASSIA, Tél. 350-66-13, après 19 h.

Échangerait appartement 2 pièces, cuisine, w.-c., chauffage central individuel au gaz - rez-de-chaus-

sée - dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, contre studio tout confort à Sceaux ou très proche. Tél. 350.55.17.

Cadre achète ou loue pavillon 4-5 pièces, confort, garage, sous-sol, banlieue Sud ou ligne de Sceaux. S'adresser à M. BOUSQUET, 4, avenue de l'Épinay, 50460 Querqueville. Tél. 16-33-53-60-01.

Cherche à louer ou à acheter à Sceaux studio ou 2 pièces, cuisine, salle de bains. Tél. 702.48.78.

## VENTES

Vends machine à tricoter n° 360 SINGER + meuble. Prix à débattre. Tél. 655-21-38.

A vendre vélo de cross « Cricket » (de 8 ans à âge adulte). État neuf, freins tambours, trois vitesses. Tél. 660-65-73.

A vendre photos de sous-bois noir et blanc, montage sur latté, dimensions 150 x 120. Prix : 100 F. Tél. 350-39-26.

Cause double emploi, vends table de salon fer forgé, patine vieux bronze. Prix intéressant. Tél. 660.55.45.

A vendre piano « Gaveau », bon état. Tél. 350.60.89.

Vends télévision noir et blanc, écran 51 x 41 cm. Prix : 800 F à débattre. Table offerte gratuitement. Tél. 350-36-65.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Le Directeur de la publication : Jean-Louis OHEIX

LA QUALITÉ  
assurée  
aux meilleurs prix

L'ÉTUDE  
d'ambiances agréables  
fonctionnelles

LE SERVICE  
d'une équipe  
expérimentée

vous seront assurés chez

# ROCHE BOBOIS

Herbomel S.A. - Ameublement - Décoration

## BOURG-LA-REINE

DEUX MAGASINS : 72 et 81, bd. du Maréchal-Joffre ☎ 660.34.88 - 660.32.77

**elf**

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

AGENT-RELAIS PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

**elf**

**AU DOMAINE ROYAL**

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

61, rue Houdan

\*

\*

\*

☎ 661-02-09

à votre service...

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX



CONFORT  
ÉLECTRIQUE

**Entreprise Générale d'Électricité**

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS  
À VOTRE DISPOSITION

**R. SERVIGNAT & Cie**

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +

**E<sup>ts</sup> ORTIN**

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION  
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

**r. bourgoïn**

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

DEVIS GRATUITS

# MULTI

2 MAGASINS TOUT PRÈS

**SCEAUX**

(Gare de Robinson)

153, rue Houdan

**PARKING**

**PLESSIS-ROBINSON**

Parking devant le magasin

Place de la Libération

**PARKING**

**MULTI-SCEAUX**

s'excuse de la gêne  
apportée à ses clients  
pendant les travaux.

**PARKING COUVERT**  
accès direct du magasin  
au coffre de votre voiture...

**10 000 M<sup>2</sup>** de moquette  
en stock

**TAPIS - FOURRURES**  
**PEINTURES - PAPIERS PEINTS**

**DES PRIX :** aiguilleté à 8,50 F le m<sup>2</sup>, moquette bouclée à 15 F le m<sup>2</sup>, moquette velours en 4 m de large à 29,50 F le m<sup>2</sup>

**MARIETTE**

9, place du Général-de-Gaule  
FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.07.20

**PARKING FACILE PLACE DE LA MAIRIE**

**ENTREPRISE SPÉCIALISÉE** Vitrification et pose de parquet  
Nettoyage et pose de moquette

**DEVIS GRATUITS**